



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
(MEEM)



SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE (PERU)



**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL APPROFONDIE DU SOUS-PROJET
D'ELECTRIFICATION DE 26 LOCALITES DANS LES COMMUNES D'ABOMEY-CALAVI,
D'ALLADA, DE KPOMASSE, DE OUIDAH, DE TOFFO ET DE ZE DU DEPARTEMENT DE
L'ATLANTIQUE (LOT 1)**

ANNEXE



Kalaban Coro Hôtel Sangha Rue
249 Porte 107, Bamako, Mali
Tel : +223 76 30 46 22,
Email : contact@sdi-qc.org
www.sdi-qc.org



Baco - Djicoroni – ACI, Bamako, Mali.
BP 863, Tel : +223 20 28 92 08
Email : id_sahel2000@yahoo.fr/chiacs_ogo@yahoo.fr
www.idsahel.com



AGORI- ABOMEY-CALAVI Ilot
0102-884-i
Maison GODONOU
Tél : + 229 12 22 82 / 95 45 01
80
E-mail :
sieafriquesarl@gmail.com



La Clé Victorieuse
Zoca Lot 10- X, non loin de
l'Hôpital de la Zone de Calavi
01 BP 1720, Abomey-Calavi –
Bénin
Tel : +22921 36 06 64
daruce.icet@gmail.com

Octobre 2024

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud
Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Engagement
01	HEHOU cendro	SA/HEVIE	67608157	
02	HOUNRPEVI-D-DIERROT	CV-SOGAN	97177509	
03	ALIHOMOU Cocou Jean	CV GBOBGE CV WOMEY	97572430	
04	HOUNGSEME Séverin	CV TOKPA	95155573	
05	KOHINTO Jules M.	CV TIGABAL-SOME	97939481	
06	HOUNGBO Gilbert	CV BUEAD-ASSATO	97023893	
07	OLUKOTOUN C. Pierre	CV ASSOGBENESSI KPEVI	97866466	

Projet d'Electrification Rurale (FERU)

Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot ...4.....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Engagement
	HOUSSOU Michel	Chef quartier Sillé. Pas signé commencement	97-12-60-34	<i>[Signature]</i>
	BINAZOU Okinda	Membre conseil de mairie	97-26-35-33	<i>[Signature]</i>
	FIDEGNON Ghislain	CA Pabou	97 02 97 61	<i>[Signature]</i>
	Akhanakou C. Berton	Conseiller local	97 91 42 19	<i>[Signature]</i>
	Dassougoun Théobrite	Chief quartier Sillé	64 96 31 58	<i>[Signature]</i>
	AMOULE Prudent	Chief quartier Sillé	94 33 96 98	<i>[Signature]</i>
	ERIOLE C. Brice	MOULIERE	95-20-64-08	<i>[Signature]</i>
	EGNILE Victor	Chief quartier dis- cubant du Saur	95 70 92 08	<i>[Signature]</i>
	DEKOUNAZANKPO Ignace	Chief village	95-20-67-15	<i>[Signature]</i>
	DEKOUN Grégoire	Personne ressource Abavi	95-61-42-36	<i>[Signature]</i>
	DJOI Léon	Personne ressource Abavi	95-31-76-17	<i>[Signature]</i>
	Tassou Koffi André	Personne ressource Abavi	64-85-05-20	<i>[Signature]</i>
		CA Sissobane	95 79 98 28	<i>[Signature]</i>





Liste des autorités et personnes ressources rencontrées
lot 1



NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	REMARQUEMENT
KOHINTO DA Jules	C. G. Sénior	97939402	
HOUNYE Dominique	Conseiller Local	97607936	
KOHINTO Roger	Trésorier ADVS	95881979	
AMULE Dieudonné	CV/Amulekani	95906408	
DA GBA Raymond	Conseiller/KBTA	97576967 98554997	
D'ALMEIDA François	CV/KPOTA	64667150	

**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/10/2024
Début de la séance	:	13 heures 01 minutes
Fin de la séance	:	14 heures 30 minutes
Commune	:	KPOMASSE
Arrondissement	:	Segbéya
Village/quartier	:	Amonle
Lieu	:	chez le chef du village
Langue de travail	:	Français, Torigbo

Représentants du Consultant : WOGETIEN Antane
DR AGIBANOU Thierry et DR YABI Herve'

A: RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi quinze octobre s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (lot 1). Au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente ainsi qu'il suit :
Présenter le projet à la population

B. QUESTIONS ET DEBATS

- Recueillir les avis et les recommandations de la population
 - Répondre aux préoccupations de la population.
- Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement, Monsieur FANDU Sylvain qui a fait l'ouverture: Je suis très heureux du projet

Deuxièmement, c'est Monsieur KOUTON Norbert: Je salue tout le monde, nos femmes seront occupées par d'autres activités commerciales.

Et pour terminer, Monsieur TOKANNON Bienvenu: A quand le démarrage du projet?

Réponse du consultant
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié tous les intervenants pour la qualité des interventions. Toutes les doléances ont été bien notées et seront transmises dans le rapport. Venant aux questions, le consultant mis l'accent sur le projet. Il s'agit bien du projet d'électrification des zones rurales. Les travaux vont bientôt commencer.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

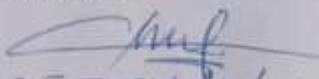
Synthèse et recommandation

A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

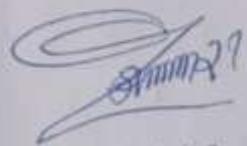
Cependant, les populations ont souligné quelques doléances à savoir:

- Informer la population sur la date du démarrage
- Démarrer au plus vite les travaux
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier
- Sensibiliser la population sur les maladies telles que IST/MST

Ont signé :

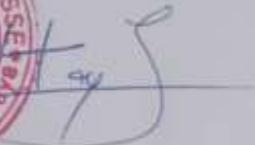

AVOCETIEN Antoine
(Représentant du consultant)


DAGNONSI KOUNOUSSI
(Représentant des pages)


SEWA Alain Roméo
(Représentant des jeunes)


FANDU LOUGNONSI
(Représentante des femmes)




Justin HOUNDETON

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

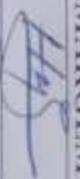
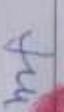
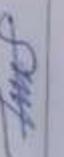
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Benin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 1...

Village : AMONLE Arrondissement : SEGBEYA Commune :

KPOMASSE Date : 15/10/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
001	HOUNDETON Justin	Cultivateur	97719339	
002	SEWA Alain Roméo	Cultivateur	94002216	
003	HOUNDETON Clément	Cultivateur	96497007	
004	HOUNOUKOUN Michel	Cultivateur	96576944	
005	HOUNDETON Assou Pierre	Cultivateur	58029291	
006	FANOU Sylvain	Cultivateur	97856416	
007	KOUTON Nèbert	Cultivateur	-	
008	KOUTON Brice	Cultivateur	90336040	
009	HOUNDETON Sylvie	Cultivatrice	62807651	
010	GANTHOU Paulette	Cultivatrice	90001695	
011	AFFOLABI Moussiratu	Cultivatrice	55619396	
012	DAGNONSI KOUNOUATI	Cultivatrice	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
013	AGBODO Antoinette	Cultivatrice	✓	DA
014	KOUMAKO Eugenie	Cultivatrice	-	DA
015	KPOSSÉ Rose	Cultivatrice	62571310	DA
016	FANDU Kougnssi	Cultivateur	✓	DA
017	KPINSOU Clarice	Cultivateur	✓	DA
018	FASSINOU Yvette	Cultivateur	97861722	DA
019	AGEBDE Claudine	Cultivatrice		DA
020	FANDU Isidore	Cultivateur	51534216	DA
021	FANDU André	Cultivateur	94844688	DA
022	FANDU Pelagie	Cultivatrice	-	DA
023	HOUNNOU Louange	Cultivateur	66706626	DA
024	HOUNDETON Adifidjo	Cultivateur	✓	DA
025	AXANAJINOU Genevieve	Cultivatrice	91552853	DA
026	HOUNKPE Aline	Cultivatrice		DA
027	HOUNDETON Mahoussi	Cultivatrice		DA
028	SOAZADJI Martine	Cultivatrice	54695768	DA



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/10/2024
Début de la séance	:	10 heures 10 minutes
Fin de la séance	:	11 heures 10 minutes
Commune	:	Kpomasse
Arrondissement	:	Kpomasse-centre
Village/quartier	:	Cocoundji
Lieu	:	chez le chef du village
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine
Dr AGBANOU Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 17 octobre 2024, à 10 heures 10 minutes, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (lot 1). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente ainsi qu'il suit :

B. QUESTIONS ET DEBATS

- Présenter le projet à la population
 - Recueillir les avis et les recommandations de la population
 - Répondre aux préoccupations de la population.
- Le consultant après avoir détaillée les activités du projet a indiqué que il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement, Monsieur KOUDEBI Thomas qui a fait l'ouverture: Je suis vraiment heureuse du projet.

Deuxièmement, c'est Monsieur EDOUN Christian qui est intervenu: Je salue tout le monde, Grâce à ce projet, les femmes auront des activités secondaires.

Et pour terminer, Madame DHOSSOU Denise! Je remercie tous les auteurs impliqués dans ce projet. A quand le démarrage du projet.

Réponse du Consultant.

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié tous les intervenants pour la qualité des interventions, toutes les doléances ont été bien notées et seront transcrits dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthese et recommandation

A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

Cependant, les populations ont souligné quelques doléances à savoir:

- Demarrer au plus vite les travaux

- Recruter les jeunes locaux dans le personnel du chantier

- Informer la population sur la date du démarrage.

- Sensibiliser la population sur les maladies telles que IST/MST.

Ont signé :

✍

EDDUM Tabiji
(Représentant des sages)

*

ALLOKO Marie
(Représentante des femmes)

✍

KOULEBI Anatole
(Représentant des jeunes)

✍

AVOCETIEN Antoine
(Représentant du conseil)



Théodore G. C. AGBO

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : *Cococoundji* Lot 1....
 Arrondissement : *Kpomassantche*
 Commune :
 Date : *17/10/2024*

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMERGEMENT
01	AGBO Theodore	Agriculture	99585190	Theodore
02	KDULEBI Anatole	Agriculture	" "	AA
03	ALLOKO Marie	Cultivatrice	" "	*
04	DHOSSOU Denise	Cultivatrice	" "	*
05	AHOUANIGNIMON Blandine	Cultivatrice	91716442	Blandine
06	SENOU Justine	Cultivatrice	" "	JS
07	OGGOULOLA Celestine	Cultivatrice	" "	CS
08	AMOUVI AKOUVI	Cultivatrice	" "	AK
09	KOUBEBI Thomas	Agriculture	90120540	AM
10	KOUDEBI A. Julien	Agriculture	91717734	mk
11	KOUDEBI Marie	Cultivatrice	46735716	MA
12	EDOUN Christiane	Cultivatrice	" "	ED

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	EDOUN Tabiyi	Agriculture	62771047	se
14	HOUNDETON Elise	Cultivatrice	67064643	Emf
15	TOMETH Marie	Cultivatrice	50081564	se
16	XIKOUÉ Adèle	Cultivatrice	" "	Amf
17	KAXO Micheline	Cultivatrice	" "	Amf
18	ALAKE Elise	Cultivatrice	4 "	Amf
19	HOUNKPE Christine	Cultivatrice	" "	Amf
20	DOSSOU-Yovo Georgette	Cultivatrice	" "	Amf
21	EDOUN Simon	Cultivatrice	96696156	Amf
22	AKILODE Bernice	Cultivatrice	" "	Amf
23	KPELODO Pauline	Cultivatrice	" "	Amf
24	KOULLEBI Tokpassi	Cultivatrice	" "	Amf
25	EDOUN Bruno	Agriculture	" "	Amf
26	EDOUN Bernard	Agriculture	40756964	Amf
27	KOULLEBI Roger	Agriculture	" "	Amf
28	KAOH Magloire	Agriculture	" "	Amf



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/10/2024
Début de la séance	:	14 heures 10 minutes
Fin de la séance	:	15 heures 30 minutes
Commune	:	Kpomane
Arrondissement	:	Kpomasse-centre
Village/quartier	:	Lokona
Lieu	:	chez le chef du village
Langue de travail	:	Français, Torrigbe

Représentants du
Consultant : AVOCETIEN Antoine
Dr AGBANDU Thierry et Dr YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi quinze octobre 2024, une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Bénin (L.1) au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le représentant du consultant à présenter l'objet de la rencontre.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Il se présente ainsi que suit:

- Présenter le projet à la population
 - Recueillir les avis et les recommandations des participants.
 - Répondre aux préoccupations de la population
- Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement, le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

Premièrement, Monsieur GNANHOU VIGNIKIN: qui a fait l'ouverture; Je suis très heureux du projet.

Deuxièmement; c'est Monsieur BOSSEU Jean: Je salue l'assemblée et je suis content. Enfin notre localité sera éclairée.

Et pour terminer, Monsieur KAYODE Jean: Merci. Nous aimerions recevoir d'autres projets.

Réponse du consultant
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié tous les intervenants pour la qualité des interventions. Toutes les observations sont transcrits dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandations

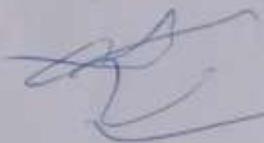
A la fin de cette rencontre, la participation de tous a été une réussite.

Ependant, les populations ont souligné quelques doléances à savoir:

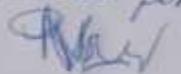
- Informer la population sur la date du démarrage
- Démarrer au plus vite les travaux
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel du chantier
- Sensibiliser la population sur les maladies telles que IST/MST

Ont signé :

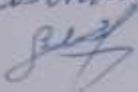
GHANWI VIGNINKIN
(Représentant des sages)



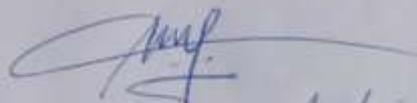
NOUDEHOU Léocardie
(Représentante des femmes)



GHANWI Lucien
(Représentant des jeunes)



AVO CETIEN Antoine
(Représentant consultant)



ODOLENE Mathieu



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 1...

Village : ZOKOSSA Arrondissement : Kpomasse - Centre Commune :
KPOMASSE Date : 15/10/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	TINOUADE Vincent	Cultivateur	97 99 76 98	
02	TINOUADE Léon	Cultivateur	97 99 98 21	
03	TINOUADE Antoine	Cultivateur	97 41 66 23	
04	SANTOS Albert	Cultivateur	97 83 38 24	
05	KAYODE Jean	Cultivateur	62 17 99 49	
06	KOUDORO Barthélemy	Cultivateur	96 80 70 61	
07	GNANHOU Benoît	Cultivateur	51 32 49 51	
08	AKDGHITCHE Cécile	Cultivatrice	62 17 99 25	
09	TCHIBOZO Eugénie	Ménagère	" "	
10	HOUSSOU Sylvie	Revendeuse	" "	
11	RIENUNY Félicité	Revendeuse	" "	
12	NOUKPODEHOUE Alexandre	Revendeuse	91 96 24 44	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	BOSSOU Léon	Cultivateur	" "	Hy
14	KOUDEHOU Léocadie	Revendeuse	96020166	Hy
15	GNANHOUI Mimi	Revendeuse	96491150	Hy
16	KAYODE Dossou	Cultivateur	98848886	Hy
17	AYANYI Josephine	Cultivateur	" "	Hy
18	LOKOSSOUVE Alice	Revendeuse	" "	Hy
19	SESSI SENAN	Cultivateur	" "	Hy
20	GIENI Agnince	Cultivateur	" "	Hy
21	GLOKPON Agnince	Cultivateur	" "	Hy
22	HOUNGAVOU Jeannette	Revendeuse	" "	Hy
23	AKOGMITCHE Bienvenu	Cultivateur	62976037	Bmf
24	KOUDORO Assani	Cultivateur	97070796	Hy
25	DOSSOU-Yovo Barthélemy	Cultivateur	97307825	Hy
26	VIGAN Kayode	Cultivateur	97595962	Hy
27	KAYODE Edmond	Cultivateur	67595705	Hy
28	GNANHOUI Constant	Cultivateur	91948868	Hy



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/10/2024
Début de la séance	:	16 heures 01 minutes
Fin de la séance	:	17 heures 30 minutes
Commune	:	Kpomasse
Arrondissement	:	Agonkanme
Village/quartier	:	Oussa
Lieu	:	École Primaire Publique de Oussa
Langue de travail	:	Français, Fongbe

Représentants du Consultant : AVOCETIEN Antoine
Du AGBANOU Thierry et Du YATSI Hervé

A) RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille-vingt-quatre et le mardi quinze octobre s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (Lot 1). Au début de la séance, le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour la disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

BAH Aristide: C'est un bon projet. Le courant est une nécessité pour nous. Pour le développement de notre village, nous avons vraiment besoin de cela. Je remercie franchement le gouvernement pour ce projet et je suis vraiment content.

KOUKOUNDOU Jean: Immense est ma joie. Je suis très content. Que le projet ne tarde pas. Que les travaux démarrent très rapidement.

OKEBIYI Alexandre: Merci à tout le monde. C'est un bon projet. Il y aura-t-il d'ouverture de voie?

Réponse du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a rassuré que toutes leurs doléances qui ils ont été bien noté et sera présent dans le rapport. Venant acquisition le consultant a martelé que c'est un projet d'électrification. En aucun cas il ne sera donc pas question d'ouvrir de voies.

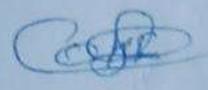
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthese et recommandations

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier
- Demarrer les travaux au plus vite

Ont signé :



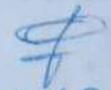
OKEBIYI Alexandre
(Représentant des Jeunes)



OKEBIYI Elisabeth
(Représentante des Femmes)



AVOLETEN Antoine
(Représentant du Consultant)



AHOUANGASSI Jean
(Représentant des sages)



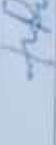
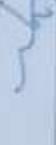
AKIBO Basil

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : OUSSA Lot : A...
 K.POMASSE Arrondissement : AGONKANNA Commune :
 Date : 15/10/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	AKIBO Basil	Cultivateur	66854764	
02	OKEBIYI Elizabeth	Revendeuse	66612537	
03	DANDJINDU Brigitte	Revendeuse	66242450	
04	BAMIDELE Cécile	Revendeuse	" "	
05	OKEBIYI Alexandre	Cultivateur	" "	
06	BAH Aristide	Cultivateur	97252286	
07	AHOWANGASSI Jean	Cultivateur	" "	
08	GBENOU Jean	Cultivateur	97744568	
09	DEGNITTO Pierrette	Revendeuse	" "	
10	BENI Marie	Revendeuse	97579073	
11	SAGIBO Saturnine	Revendeuse	" "	
12	TOMETIN Delphine	Revendeuse	91012507	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	BAH Aristide	Cultivateur	97 25 2 286	Inf
14	TOSSOU Alain	Cultivateur	97 00 85 48	Inf
15	YENOU Marie	Revueuse	" "	Inf
16	d'Oliveira Albert	Cultivateur	97 84 81 30	Inf
17	ZANNOU Béatrice	Revueuse	51 11 24 97	Inf
18	ALLADAKAN Raphaël	Cultivateur	95 21 82 80	Inf
19	TOSSOU Emile	Cultivateur	" "	Inf
20	KOUYE Joseph	Cultivateur	" "	Inf
21	ALLADAKAN Augustin	Cultivateur	" "	Inf
22	TOMETIN Cosme	Cultivateur	" "	Inf
23	CKEBIYI Coentien	Cultivateur	65 88 30 49	Inf
24	BENI David	Cultivateur	" "	Inf
25	AVODAGBE Roger	Cultivateur	" "	Inf
26	AVOCETIEN Antoine	Représentant	96 37 50 21	Inf
27				
28				



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 04/03/2023
Début de la séance	: 15 h 30'
Fin de la séance	: 17 h 10'
Commune	: OUIDAH
Arrondissement	: PAHOU
Village/quartier	: ADJARRA - ADOVIE
Lieu	: EPP SEME TOHOKPA
Langue de travail	: Fonlè, Français

Représentants du
Consultant

AGBANOW Thierry
YABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Il y a deux vingt-trois et le samedi quatre mars, s'est tenue à la place publique (EPP Seme Tohokpa) de Adjarra-Adovie une séance de consultation publique dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin. Après la civilité le conseiller représentant du CV Monsieur NOSSOU-GBETÉ Jules A. D. la parole fut accordée à Monsieur ECHHA Gaël pour présenter les raisons de la séance. Ainsi, les points inscrits à l'ordre du jour sont :

- Présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES aux participants;
- Recueillir les préoccupations des participants;
- Répondre aux questions posées.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- DEKOUN Ignace : OK! je salue tout le monde. Ce n'est pas la première fois. Plusieurs fois les poteaux sont amenés sans satisfaction ni concrétisation des projets. Que le projet soit réellement réalisé.
- SOSSOU Comlan : je vous remercie. Tout le monde est dans l'obscurité. Il ya l'insécurité. Que le projet soit notre bonheur.
- KOKOU Bernard : Merci. Est-ce que le projet sera mis en œuvre ? Travaillez en collaboration avec les géomètres pour qu'il n'y ait pas de problème.
- PADONOU Michel : Soyez la bienvenue. Merci à la population mobilisée. Qu'il y ait collaboration ou pas entre vous et les géomètres de lotissement. Apportez nous de l'électricité.
- MAHOUSI Séraphin : Trop de vols jour comme nuit. Des précautions sont prises pour sécuriser vos matériels et équipements ?
- ADJON Joseph : Sans plan voirie on ne peut pas planter les poteaux. Les lampadaires seront de façon durable ? les matériels et équipements seront de meilleure qualité.
- KPAMEGAN Pamphile : Donnez nous des directives ou lignes à suivre pour les abonnés.
- DEKOUN Jean : Même si c'est dans ma maison, je

vais enlever tôle pour l'implantation des poteaux car rien ne doit bloquer le projet.

- AMOUSSOU Nicolas : Quel sera le rôle de la population ? Les opérations vont commencer quand ?

- TOSSA Mathieu : Que rien n'arrête le projet.

- DANVOHEHOU Emille : Rien ne va arrêter le projet. Même les fétiches ont besoin de lumière.

Réponses aux questions

Après avoir apporté quelques éléments de clarification et de réponses, l'animateur de la séance Monsieur ECHHA Gaël a rassuré les participants, il a ensuite martelé que les dispositions seront bien prises pour la mise en œuvre effective du projet avec l'implication de la population.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique de ce jour il faut retenir que des préoccupations importantes ont été exprimées.

Il s'agit de :

- Recruter la main d'œuvre locale ;
- Aménager les voies ;
- Planter des lampadaires dans tout Adjarra-Adoué ;
- Apporter de l'eau potable ;
- Construire des latrines publiques ;
- Dédommager les PAP et compenser les pertes d'ombres ;
- Sensibiliser la population avant le démarrage des travaux.
- Accélérer les opérations de lotissement et de récasement.

Ont signé :

AKAKPO Albertine
(Représentante des femmes)

DEKOUN Grégoire
(Représentant des sages)

KOUDAFADÉ Jérôme
(Représentant des jeunes)

DOSSOU-GBETE
Jules Alexis Dorothée
(Conseiller Adjarra-Adoué)



YABI Hervé
Consultant

AGBANOU Thierry
(consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: ADJARRA - ADJOVIE Arrondissement: PAHOU Commune:
OUIDAH Date: 04/03/2023 Lot: A...

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	DEKOUN A. Ignace	Masun	95 61 4236	<i>[Signature]</i>
2	DEKOUN Ignace	Ménagère	95245185	<i>[Signature]</i>
3	DEKOUN Clément		97632787	<i>[Signature]</i>
4	DOSSOU Comlan	HOUNNON	97169656	
5	ANTONIO Benampon	Commercial	66 04 83 89	<i>[Signature]</i>
6	NADJRI Evarist	Menuisier	91429401	<i>[Signature]</i>
7	DJOGBENOU Théophile	Chauffeur		<i>[Signature]</i>
8	ADJON Joseph	Retraité	97619000	<i>[Signature]</i>

9 DOSSOU-GBETE Jules Alouis Donatien
 Conseilley Adjovia Adjovia 95274971
[Signature]

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMERGEMENT
10	ANIMAWA HESSOU Felix	Hiliteuse	97 38 96 85	ANW
11	KOWDAFADE Seims	Maitre Electricien	95 93 22 42	ANW K.S.
12	KOWDAFADE Pascal	Pecheur	97 09 01 34	ANW K.S.
13	HOUNSINDU c. Clement	Hiliteuse	97 59 67 20	ANW
14	DEJUNIBO Abdoul M	Economiste	96 5 19 753	ANW
15	KOKOSSOU DARIIS	CVA	95 63 16 49	ANW
16	KINSAHO DENIS	-	97 97 99 8	ANW
17	LOKO Didier	CVA	95 49 60 91	ANW
18	NOUKPO Brice	Comptable	97 44 78 34	ANW
19	DANON Justin YABI Hemi	Indeuse Consultant	96 82 21 28 96 56 95 34	ANW

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	DEKOUN Grégoire	Taillleur	67 26 55 46	
21	KPAMINGAN Théophile	Rebrite CCBN	97 77 13 30	
22	DEKOUN Jean	Rebrite	96 85 16 38	
23	DEKOUN Séraphin	Rebrite	96 51 50 84	
24	MONTÉIRO Rogé François	Opérateur Écran	97 69 85 97	
25	TOSSA Bertille	Revendeuse	97 69 47 17	
26	PASONOU Michel	Taillleur	97 50 36 58	
27	AKISSOÉ Gilbert	Rebrite	97 89 76 30	
28	DEKOUN Léon	Rebrite	97 55 90 68	
29	ABOSSON Pascal	Géométre	97 86 61 14	
30	KPAMPAKOKO Bernard	Rebrite CCBN	66 03 31 47	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	METON D. JACOB	Enkivoutan	63 30 27 77	
32	HOUNGBESSI JACOB	Pasteur	95 86 28 39	
33	DAHOUËDE GODHO	Meubrien	96 77 69 59	
34	DAHOUËDE	Vincent	66 300 96 7	
35	KOSSI A.	Kelly	97.62.87.35	
36	QUEAUM	V. OSEAN	98 53 21 59	
37	GODYOR	MAYEJÉ	97-66-09-06	
38	ADJANOHOUN. JOSEPH	conduct train	95 37 00 84	
39	YEKAN PIKYE		97.77.74.12	
40	TOGONON VIEYNOË	Auditeur Interne	97 61 04 09	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
41	ESSEU Daniel	Chauffeur	97 37 67 97	
42	GEUSSANON Coeur	Chauffeur	97 54 37 99	
43	AKPO Marceline	Vendeuse	51 58 90 43	
44	OGOUWEXY I Pauline	Agent Marine	97 66 67 86	
45	AGA-SOUNON Magnétique	Ménagère	96 83 11 15	
46	HOUNNON Marion	Marchand	62 33 25 68	
47	TOSGON Victoire	Reparteur	97 60 26 76	
48	HOUNKANDJI Sylvain	Cultivateur	67 67 33 14	
49	DRAPÉ ANYON Akoli	Chauffeur	94 03 04 05	
50	FIHINTO Théophile	Chauffeur	57 13 35 10	
51	DEKOUN Abel	Ménagère	59 27 06 03	
52	DEKOUN Innocent	Conducteur	96-86 24-60	
53	DEKOUN Mathurin	Vendeur	90 18 13 69	
54	DEKOUN Mathieu		67 12 96 40	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMERGEMENT
55	1. SOMAGNAN Guénolé	Etudiant	51-21-72-40	B-1618
56	2. SOMAGNAN Rodrigue	Eoiffem	53-53-30-70	C-511
57	3. SEGALA Yvon	Guénem	51-59-70-79	B-1618
58	4. AHOUNOU Marie	Ménagère	66 63 5133	C-511
59	5. DAN SIASSOGBA	SOBERA		
60	6. LANVOHEOU Erik	Mécanicien note	97 29 38 18	B-1618
61	7. NAHLS M Parfait	administrateur	97 64 28 02	C-511
62	8. AKOJETTIN Joac	FINANCIER	67058499	C-511
63	9. TOSSA MATHIEU	Conducteur de ^{ambulance}	96295254	C-511
64	10. ODJTO FAVI Cyril	SOGEMA	97 78 90 40	C-511
65	11. AMENTI K. BENOIT	Carroleur	95-34-73-02	mba

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
66	MEHOUEYOU Boulou	Mécanicien	97 77 65 95	
67	ARIPANON Gabriel	Mécanicien	96 20 15 84	
68	Boylo Jean	CECAM	98 07 65 72	—
69	gléménou Marie	commerçante		
70	houkpa Mousti	commerçant		
71	Akingyé	commerçante	66 70 25 02	
72	Toussaint Crépin	Plombier	97 77 42 69	
73	Sossou Xavier	Magasiner	97 52 05 56	
74	GBETIE ATHANASE	Technicien	97 88 01 63	
75	ALLOSSE Christophe	Mécanicien	52 46 51 79	
76	DHAFIO	BOUCALOU	56 01 65 16	
77	DJIBOU Sylvain	Consultant	6 6 58 79 49	
78	ECHHA Gaël	Consultant	62 65 62 79	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
79	KAKPO Romaric	Trab-G.C.	61265070	
80	SETONDI Maxime	Policeur	96312078	
81	Tovimi J. Alexandre	Pasteur	94579660	
82	Schoumégan Séverin	Conducteur	97195757	
83	AMOUSSERI Solphine	Enseignant	77616783	
84	DAGBA Alida	Receptionniste	66959693	
85	TONGOUEN Elysene	serveuse	97031459	
86	Johnson Radil Jean Baptiste	notaire	94842305	
87	AKPAN Gervais	Instituteur	97-02-17-26	
88	DAHOUES Angèle	Inter-com	6893261	
89	AMOUSSOU Nicolas	Financier	97718217	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMERGEMENT
90	34 MAHUSI Aghese	Industrie	94 52 63 79	Ag
91	35 ANDREO Gerard	Entrepreneur	97 29 69 39	Ag
92	36 SAVI C. Ferdinand	Agronome	96 46 55 48	INDUS.
93	37 ADOMAH-NICOLAS	MEUSIER	97 78 69 76	Ag
94	38 AKPASSONOU Alhier	Chercheur	96 83 11 15	Ag
95	39 BOUNDO Irène	Non-déclaré	97 00 05 06	+
96	40 DEGUENNONNEBERG J.P	Chercheur	96 49 86 89	Ag
97	41 AKONAE Samuel M.	Sécurité	97 17 38 68	Ag
98	42 SEYDOU M. Yassoufou	Electronicien	64 82 19 21	Ag
99	43 TOSSOU Fidelia	Menuisier	97-35-26-00	Ag
100	44 HOUNGBO Lysicarpine	Fonctionnaire de Police	61 84 22 06	Ag
101	45 AHOMONTI Achaud	Vulgarisateur	97 84 24 60	Ag
102	46 HOSSOU Lagare	Mécanicien	97 26 69 39	Ag
103	47 BRAKO Flavel	Freelance	97 33 54 83	Ag
104	48 - AGNONY Thérèse	Consultant	96 00 32 19	Ag



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/03/2024
Début de la séance	:	17H-23"
Fin de la séance	:	17H-49"
Commune	:	OUIDAH
Arrondissement	:	GAKPE
Village/quartier	:	AMOULEHOUE
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français / Fon

Représentants du Consultat : M. AGBANU Thierry de YABI Houe
M. DJIBOU Sylvain, FOMHA Coffi Guel

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le Mercredi, 27 Mars s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin dont le département de l'Atlantique (lot 1).
Après ouverture de la séance par le chef village, la parole a été donnée au consultant pour exposer. Lorsque pendant la parole, le consultant a soulevé la population et consultés pour leurs disponibilités. Il a ensuite présenté l'objet de la rencontre qui se déroule.

comme suit :

Présenter le projet

- Recueillir les avis et recommandations,
Apporter des clarifications aux préoccupations
des participants.

Le consultant après avoir présenté le projet et
ses différentes activités, a précisé que sa mission
est de collecter les données et informations pouvant
permettre d'analyser les influences du projet sur
les composants environnementales et sociales.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ANTOINE ADRIEN: Merci à l'artiste et au consultant pour les reports et clarifications. Nous sommes heureux que vous ayez pensé à nous. Quelles sont les pièces à fournir pour faire un abonnement?

KPLABA Amandé: Je vous remercie le projet vient accélérer le développement de notre village. Nous souhaiterions vivement le réajustement des finances pendant la phase des travaux.

CALE Victoire: c'est un bon projet. Nous avons besoin aussi d'eau potable dans notre village.

FAYOL constant: Nous vous remercions pour votre présence et remercions aussi les initiateurs du projet. Moi particulièrement, je suis le père du saint Thomas. Ces remerciements au par le par plusieurs réunions de la sorte. J'attends la concrétisation et le démarrage des travaux.

ALASSI Jeanne: Je suis très contente de l'initiative du projet. Je voudrais permettre à mes enfants de continuer leurs études après l'obtention de leurs résultats scolaires.

NATHANAE Elise: Je veux que les lampes solaires soient installées pour l'éclairage de notre village.

1
AMOURIE Neudonné (AV): Merci au gouvernement de se rappeler de nous. Nous sommes activement prêt à la libération des emplois du projet. Nous voulons que le projet concerne d'autres hommes d'Amoulihoué.

Réponses du consultant

A ce reprise de parole le consultant a résumé les interventions pour la qualité des interventions. Il a pu la suite de lui que cela témoigne de leur adhésion au projet. Il les a rassuré que toutes les sollicitudes exprimées seront fidèlement relayés au regard de la mission. Revenant sur les questions posées, les pièces à fournir pour l'abonnement vont être communiquées par l'ONIS d'intermédiation et elle portera sur vos parler les coûts d'abonnement aussi, a-t-il dit. Il terminait en disant que le projet sera bel et bien concrétisé car nous sommes participant à la fin des études techniques, il va bientôt mettre la phase de mise en œuvre.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour 29/08/2024 s'est bien déroulée à la satisfaction des participants et de tous. Le consultant a présenté les activités du projet et les a définies dans son ensemble. Les participants ont posé des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Au terme de

Cette réunion des recommandations et sollicitations suivantes ont été formulées :

- Le bon engagement du PAP pour le projet ;
- Extension du réseau électrique dans d'autres lieux et villages de AMOULÉ HOUE et autres Hameaux tels que : Kplakaloue, Goumoukone, Zomi, Soudou, Foungouda, Akassa, Yawwéhoué, Aglouey, Akpé, Soutouou et Saint Yémanoua,
- Récupérer la main d'œuvre locale à la place de la construction du projet et enfin besoin d'eau potable.

CV/AMOULÉ HOUE

Dieudonné AMOULÉ



Ont signé :

Représentant des Jeunes

KPLACA Annonce

Représentante des Femmes

TCHIKPOTO Albertine

Représentant des Sages

FANOU Ayéfokoum



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot : 1
Village : AMOULIHOUE Arrondissement : GAKPE Commune : OUIDA
Date : 27/03/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMAIL
1	FANOU Olivier	Artiste cultivateur	97-17-87-09	
2	LALE victorine	Haute couture	58388760	
3	SAGBO delphine	Commerçante		
4	SAGBO Marius	Conducteur	58017432	
5	NAKPO AMOULE isidore	cultivateur	65959322	
6	ATEKPA th. Felix	élève	53305032	
7	KPLATA Raymond	Mécanicien	58409667	
8	AMOULE Jacques	cultivateur	69135438	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMAIL
9	NOUBENATO Florence	Mécanique	/	
10	VINASSE Christophe	Frigariste	65728578	
11	LOYI RE E Bernadine	Chapantier	60308385	
12	AMOULE ISAÏRO Ludovic	e'livreur	65870086	
13	AMOULE Adrien	Cultivateur	95262793	
14	AMOULE MOÏSE	Agriculteur	94623237	
15	NATOUN TOSE ELISE	Couturière	52813080	x
16	ATHOSI Joanne	Commerçante	/	
17	KILAKA Bourabé	Producteur	88575570	
18	TOHOUENOU Candrine	Couture	46254875	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EM
19	AMOULE Marcelin	Cultivateur	65416668	
20	AMOULE Roger	Cultivateur	61342566	
21	AMOULE Dieu-Donné	C.V	95206408	
22	FANOU Ayeptekou	Cultivateur	-	
23	KPLAHA Vital	Coiffeur	94416801	
24	AMOULE Symphie	Cultivateur	66753360	
25	ZANVO Jean	Cultivateur	-	
26	FANOU Constant	Chapartier	45551207	
27	AMOULE KAKPO Gislain	Electricien	99333071	
28	AGBOKPONTO Mikael	Couturier	55779136	
29	AMOULE Eraste	e'terre	95206402	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMAR
30	KAN HOUNON Séverin	Cultivateur	-	
31	HAN HOUNON Gilbert	Cultivateur	66 06 97 44	
32	ZOCLIME Hylaise	Cultivateur	-	
33	DEGLIENON Médard	Chauffeur	95384748	
34	AMOULE Alphonse	Cultivateur	-	
35	AMOULE Eulphane	Cultivateur	57774224	
36	AMOULE P. Pierre	Contable	45758051	
37	ZANVO Barnabé	Cultivateur	63787250	
38	AMOULE Ezechiel	Cultivateur	55692132	
39	AMOULE Patrice	Cultivateur	54678132	
40	AMOULE Batholomée	Vigier cultivateur	62273848	



№	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
41	AMOULE Prémil	Machiniste	58 17 84 23	
42	YPLAKA Pascal	Agriculteur	93 27 28 73	G
43	FANOU Daniel	agriculteur	84 02 11 54	
44	FANOU Lambert	Agriculteur		
45	KPLACA Annouca	Agriculteur	6162 45 41	
46	Annouca Guitierrez	Agriculteur	90 62 54 56	
47	KELACA Paulin	Forgeron	94 16 99 86	
48	COCO René	Chauffeur	94 33 20 29	
49	ECHIKA Adèle Guil	Comptable/SM	62 65 02 79	
50	DJI BOU Sylvain	Comptable/SM	66 57 73 49	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150
localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 04/03/2023
Début de la séance	: 10h35'
Fin de la séance	: 11h40'
Commune	: KPOMASSE
Arrondissement	: DEKANME
Village/quartier	: AZIZONKANME
Lieu	: Place Publique
Langue de travail	: Fongbè, Français

Représentants du
Consultant

: AGBANOU Thierry
YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi vingt-trois et le samedi quatre mars, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification de 150 localités du Sud Bénin. Pour commencer, le chef du Village Azizonkanme dans ses propos liminaires a exprimé sa joie à sa population pour leur présence massive et les a invité à faire preuve d'attention au message. Après cela, la parole fut accordée à Monsieur ECHHA Gaël. Le dernier a remercié la population mobilisée et a présenté l'ordre avec son contenu comme suit :

- Présentation du projet et de la mission d'EIES;
- Recueil des avis, questions et doléances des participants;
- Apport des éléments de réponses aux questions posées.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- **SEGLA Jacob** : Tous nos remerciements à l'endroit des auteurs du projet. Nous acceptons tout accueillir le projet. L'Etat a déjà pris les dispositions avec les PAP ? La distribution des compteurs et électricité n'est pas rapide après demande. A combien ou à quel prix les abonnements par compteurs ? Réaliser vite le projet.
- **HOUNDJO Houndjénoukon** : Le courant est une nécessité pour le développement. Les paysans n'ont pas de moyens. Que l'Etat réduise pour nous le coût de la demande.
- **HOUNNOU Ahouangassi** : Les promesses ne sont pas souvent tenues. Veuillez nous apporter le courant ?
- **KPANOU Joachim** : Bonne arrivée. Nous sommes à une bonne étape. Les lampadaires sont gâtés chez nous. Réparez-les. Nous n'avons pas de vraies or c'est une grande localité. Démarrer vite les travaux.
- **HOUNNOU Georges** : Ce sont les jeunes une communauté, une localité. Nous n'avons pas maison de jeun ni place publique pour les rencontres ou réunions. Les vraies sont dégradées. Les travaux sont vite démarrés ? Ou bien c'est parti pour 5 ans ? Aucun arbre, ni fétiche ne fera obstacle au projet.
- **DSSOU Christine** : Nous avons besoin de marché.
- **GBESSI Alain** : Pourquoi êtes-vous ici réellement ?

je suis en retard. Il y a certains qui ont de courant et les poteaux sont allés chez eux. Nous n'avons pas d'eau potable.

- KPANOU G. Richard : Merci d'être arrivée malgré les difficultés liées à la connexion réseau pour nous contacter. Aucun objet ne fera obstacle au projet. Feu vert pour la mise en œuvre du projet. Les agriculteurs souffrent beaucoup (absence de magasin, etc.).

- HOUNDJO Hounkpe : Veuillez sauver notre village pour nous.

Réponses aux questions

Le consultant animateur de la séance a remercié
à l'occasion les participants pour les différentes
préoccupations exprimées et de nature pertinentes.
Après quelques éléments d'éclaircissement apportés, le
consultant a rassuré et mis en confiance les participants
puis enfin motivé que les dispositions sont et seront bien
prûes la réalisation des travaux.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique de
ce jour, il faut retenir que tous les partici-
pants sont satisfaits et espèrent vivement que les
travaux démarrent très vite. Cependant, quel-
ques points essentiels sont retenus:

Synthèse des points retenus :

- Recrutement de la main d'œuvre locale,
- Dédommagement des Personnes Affectées par le Projet;
- Réduction du coût de demande et d'abonnement au réseau afin de permettre aux paysans d'accéder à l'électricité;
- Réparation des lampadaires gâtés dans le village;
- Démarrage à temps les travaux;
- Aménagement de voies de gravées;
- construction d'une salle de réunion et d'un marché;
- Sensibilisation des populations avant le démarrage des travaux.

Ont signé :

H

HOUNDJO Hounkpè
(Représentant des aînés)



KPANOU G. Richard

~~Signature~~

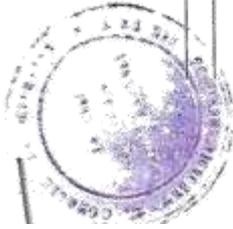
HOUNNOU Georges
(Représentant des jeunes)

~~Signature~~
YABI Hervé
(consultant)

~~Signature~~

SOBAKPO Cécile
(Représentante des femmes)

~~Signature~~
AGBANOU Théo
(consultant)



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electricification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 159 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: AZINKANME Lot A...
KPOHASSE Arrondissement: SEKANME Commune:
Date: 04/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	HOUNNOU Emmanuel	Caroleur	56-33-30-54	J
02	HOUNDO Janiel	Minister	69-78-82-04	J
03	HLADJI ZO Soule'	Tintre	06-77-45-53	H
04	HLADJI ZO Proza	Baigneur	66-62-02-74	J
05	HLADJI ZO Innocent	Forgeron	97-28-25-85	J
06	ATINKOU Benois	Conducteur Zim	51-32-65-84	AR
07	KPANOU Innocent	Chauffeur	-	J
08	DOSOU Christine	Menagere	-	J

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	KPANDU Boïce	electricien	90 30 19 01	
10	HOUNGUE Bertin	Cultivateur	96 69 63 09	
11	HOUNGUE Georges	Châlon	90 30 90 17	
12	KPANDU Joachim	Cultivateur	-	
13	HOUNGUE Mathieu	Caroleur	52 10 63 02	
14	CAKPO Danylo	Cultivateur	-	
15	HOUNGUE Hounqueni	Cultivateur	62 19 50 46	
16	HOUNGUE François	Cultivateur	80 30 90 24	
17	SOBAKPO Cécile	Couturière	61 11 64 33	
18	HOUNGUE Hortance	Menagère	-	
19	CAKPO Abraham	Cultivateur	67 02 18 84	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	HOUNSSO Apollinaire	Cultivateur	54-66-65-77	H
21	GLIKOU Bernadette	Ménagère	54-06-74-28	D
22	HLASSIZO Michel	Commerçant	64-22-96-14	F
23	HOUNSSO Hounkpe	Cultivateur	-	H
24	HLASSIZO Noël	Tailleur	57-08-02-76	D
25	SEGIA Jacob	Mermeur	96-51-81-79	F
26	ASSAGAN Antoine	Cultivateur	-	F
27	ABIKPO Hounmin	Ménagère	-	DM
28	AGBESSI Schaphin	Cultivateur	98-86-74-53	D
29	GBESSI Alain	Cultivateur	67-05-05-93	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
30	HOUNNOU AHOUANGASSI	Cultivateur	54-62-51-99	R
31	HOUNDO ANAGONOU	Ménagère	-	M
32	HOUNDO PAUL	Cultivateur	-	
33	HOUJIZO GUY	Caroleur	-	G
34	KPANOU G. RICHARD	CV Agg. bancaire	67370269 55173575	
35	DJIBOU SYLVAIN	Consultant	66587949	
36	YABI HENRI	Consultant	06563538	
37	ECIHTA COFFI GAIL	Consultant	6266279	
38	AGBANOU THIERRY	Consultant	96009219	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin Lot 1

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 07/03/2023
Début de la séance	: 9h
Fin de la séance	: 11h10
Commune	: ABOMEY-CALAVI
Arrondissement	: OUEDO
Village/quartier	: DESSATO
Lieu	: PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	: Fon

Représentants du
Consultant

: AGBANOU Thierry
YABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi sept mars 2023, une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin (Lot 1). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité. La parole est accordée au consultant qui a décliné l'objet de la séance qui se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Après avoir présenté les activités du projet, le consultant a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations pouvant permettre d'identifier les influences des activités du projet sur les composantes environnementales et sociales pour formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AVO CEFHOON Edmond: nous sommes très contents. Merci au président TALON. Il fait bien son travail. Nous sommes dans le besoin du courant. Vous voyez les toiles d'araignée partout avec ses risques. On a vraiment besoin du courant ici à DESSATO. Merci beaucoup au gouvernement, qu'il nous réalise vraiment ce projet.

AVO CEFON Eugénie: je remercie tout le monde, on est dans le manque du courant. Tous les poteaux sont à terre actuellement. Avec ce projet, on sera sauvé.

CV: Merci au président, étanche le réseau au quartier Zékammé. Il n'y a pas de lieu de restriction. On s'engage à libérer les emprises du projet.

ICHA KASSOU Richard: Merci infiniment au gouvernement, Merci aussi au consultant.
A quand le démarrage des travaux? On dirait que ça tarde. Le courant fait développer. A cause du manque du courant, les gens ne viennent pas s'installer. Ça crée des activités économiques. Le matin déjà, après la pluie de la nuit, c'est d'abord les toiles d'araignée que je suis allé réparer.

Réponses du consultant.

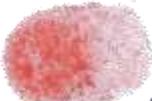
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour les avis, recommandation et préoccupations soulevés. Il les a ^{réassuré} ~~assurés~~ que les doléances familiales ont été bien notés et seront fidèlement versé au rapport de mission et transmis à qui de droit.

Venant aux questions et a répondu que le projet est encore à la phase des études et qu'il faut d'abord boucler celle avant de passer à l'étape suivante. On n'aurait donc dire à ce jour, la date exacte du démarrage des travaux. Mais le gouvernement et le Bayer y tiennent et il est conclu

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour n'est bien déroulée. Le consultant a présenté les activités du projet. Les participants ont posé de questions auxquelles des réponses ont été données. Au terme de la rencontre, les recommandations ci-après sont formulées :

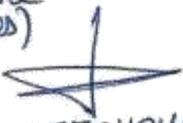
- Réaliser le projet au plus vite
- Informer la population à chaque étape du projet
- Implanter les poteaux près des maisons pour éviter les toiles d'araignée.


HOUNDESSI Michéline
(Représentante des femmes)

Ont signé :

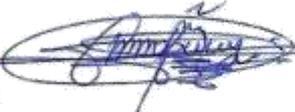

TOGBOZANDJI André
(Représentant des jeunes)


YABI Herve
(Consultant)


AVOCEFFOHOUN Edmond
(Représentant des jeunes)


AGBANOU Thierry
(Consultant)
Fasa
FANOU Emir B.
SAA Oués




Gilbert HOUNGBO

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'Electrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

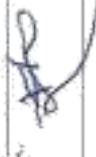
Lot 1...

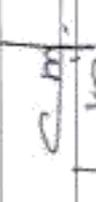
Commune : ABOMEY-CALAVI

Village : MESSATO

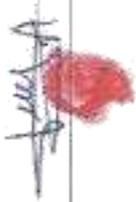
Arrondissement : OUEDO

Date : 07/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	TOGBOZANDSI André	Chauffeur	61983663	
02	MEZE Abovognon	Cultivateur	99 83 98 57	
03	AVOCEFOHOUN Edmond	Reverdeur	9729 12 83	
04	AKPAHOUNDO Jacob	Mémoriser	95 93 73 45	
05	DEWIA Michel	Vulcanisateur	951023765	
06	VIGAN ADJIDA Simplicie	Mécanicien	9714 43 61	
07	VIGAN Daniel	Reverdeur	5514 24 13	
08	HOUSSOU - Marcus	Reverdeur	98-23-86-19	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	VIGAN Doen-donné'	Cultivateur	61558958	
10	LIHINTO Sabine	Revendeuse	66065076	
11	VIGAN JEAN	Mécanicien	97884169	
12	ADSABOU Sylvain	Revendeur	96836533	
13	AKPOVIME Christophe	Éleveur	66066330	
14	AKPOVIME Alain	Coffreur	98656467	
15	AVOCEFOMOUN Elice	Impressionneur	53100572	
16	VIGAN Jonas	Menuisier		
17	AGBESSI Delphine	Coiffeuse	51524341	
18	HOUNDESSI Micheline	Revendeuse	94065298	
19	VIGAN Clementine	vendeuse	97776138	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	AKPAHOUNDJOU Romain	Electricien	66-30-57-25	
21	SOUNTON Emile	Cultivateur	61784765	
22	TCHAKASSOU Richard	Mécanicien Auto	97471210	
23	TOGBOZANDJI Christiane	Revendeuse	61894041	
24	HOUJETENON Chantal	Revendeuse	65046861	
25	HOUNKPE Geradine	Coiffeuse	-	
26	VIGAN GASTON	Electricien	95-93-31-13	
27	MISSIKPESSÉ VALANTIN	Chargé	95-41-6133	
28	ADIKSI Veronique	Coiffeuse	62-40-1459	
29	GDEMAHO Noël	Cultivateur	58 22 3452	
30	HOUNGUEVOU François	Marchand	61217283	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	ATCHATIN Reine	étudiante	66 43 26 83	
32	ADJIDA Amicet	Mecanicien	59 00 49 56	
33	TCHAKE Blondine	Commerçante	63 07 95 01	
34	AGUESSI Blacide	Cuisinier	0270 80 47	
35	AVOCEFOHOUN Emile	Cultivateur	97 02 92 67	
36	VIDPLISSI Christine	Revendeuse	'	
37	TEGA Noëlie	Revendeuse	53 84 12	
38	TOGBOZANDJI Elinette	Revendeuse	96 72 47 91	
39	DASSI Yvette	Revendeuse		
40	AZATASSOU Yvette	Revendeuse		
41	AVOCEFOHOUN, Eugénie	Revendeuse	5126 49 77	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin **LOT 1**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 04/03/2023
Début de la séance	: 10 h
Fin de la séance	: 14 h 05
Commune	: ALLADA
Arrondissement	: ALLADA CENTRE
Village/quartier	: DONOU
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du
Consultant

: AGBANIOW Thierroy
YABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le samedi quatre mars s'est tenu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin (LOT 1). Au début de la séance, le chef du village a salué l'équipe du consultant et remercié la population pour la mobilisation. Il a accordé la parole au consultant pour son exposé qu'il a circonscrit autour de :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants.

Le chef de mission détaillé les activités du projet et a rappelé que sa mission est de collecter les données et information pour permettre l'analyse des impacts du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AGBENON Norbert: Nous sommes très content dans le village. On l'attendait il y a longtemps que le projet soit réalisé. Au'il ne soit pas un éléphant blanc. Avez-vous vu des obstacles dans notre village?

AGBENON Rosalie: Sincères salutations au émissaire. On est très content. Prière et bénédiction au gouvernement. Que ça ne tarde plus.

HOUNKPE Pascal: Coût des abonnements?

Mme AGOSSOU Gisèle: C'est une bonne chose des bienfaits pour nous tous. Mais bien renforcer l'amyéage pour éviter les cas de baisse.

AHODAN Raïssa: Merci à la délégation et au gouvernement de même à la BAD. DONOV fait partie de ALLADA centre, mais on nous prive de tout. Que ce qui est prévu pour DONOV lui soit véritablement attribué dans le cadre de ce projet. Exécuter le travail avec des équipements de bonne qualité et de façon durable. On a besoin aussi de système d'eau courante, de centre de santé et marché moderne.

AGBAHOUNSI Cooovi: Merci à tout le monde ici présent. Nous avons besoin des lampadaires en nombre suffisant pour

que les marchés du soir s'animent.

AHOVAN Raissa Bertin (CV): Je remercie tout le monde. C'est une très bonne chose. On n'avait ~~pas~~ déjà mené des démarches à l'endroit de la mairie pour avoir de l'électricité depuis plusieurs années. Mais rien et voilà les revenus à nouveau, nous sommes prêts. On est content et satisfait de ce qui a été dit ici.

Reponses du consultant.

Le consultant a remercié les interve-
nus pour les avis, recommandations et
préoccupations soulevées. Il les a pro-
posé que les doléances sont bien notés
seront fidèlement transmis dans le
rapport de mission et à qui de droit.

Sur la question du coût des
abonnement le consultant a indiqué
qu'au moment opportun les dispo-
sitions prises pour leur appliquer le
coût promotionnel.

Synthèse et recommandations

La Consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à satisfaction des participants. Le Consultant a présenté les activités du projet. La population a posé des questions auxquelles le consultant a apporté des éléments de réponse. Des recommandations ci-après ont été formulées :

- Utiliser de bons équipements et réaliser durablement les travaux
- Créer le village de marché, de centre de santé et de système d'adduction d'eau courante.

Ont signé :


AGBENON Rosalène
(Représentante des femmes)

YABI Hamé
(Consultant)


BOUSSARI Akem
(Représentant des jeunes)

KOTO Jean
(Représentant des sages)



DANWIN Augustin


AHDAN Raissa Bertin
(Conseiller / C.V.)


AGBANOU Thierry
(Consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DONOU

Arrondissement : ALLADA CENTRE

Commune : ALLADA

Lot 01

Date : 04/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	HOUNLIZE PASCAL	explorateur	970139	[Signature]
2	AGBENON GOSCOVI	Électronicien	94305055	[Signature]
3	AGBENON	Edgard	63422732	[Signature]
4	AGBENON	Emmanuel	51-5826398	[Signature]
5	AGBENON Barthélemy	cultivateur	65065140	[Red Stamp]
6	BOUSSANI Akim	Machiniste	65.30-25-30	[Signature]
7	DOSOU-YOVO Fidèle	Revencheur	96226216	[Signature]
8	AGBENON Rufino	Maître Bâilleur	60-01-14-60	[Red Stamp]

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
9	AGBENON A. Sylvestre	Cultivateur	24 20 74 00	
10	KPEHANTON Magloire	Coffreur	56-53-33-62	
11	HOUNKPATIN Armel	Peintre	51-22-17-42	
12	HOUNJUVI Joachim	Cultivateur	-	
13	AGBENON Norbert	Cultivateur	67-95-55-09	
14	SOSSOU Madeleine	Revendeuse	-	
15	AGBENON Nicole	Revendeuse	-	
16	AGBENON Rogaline	Commisante	97-96-14-05	
17	AGOSSOU Gisèle	S.P.	94 40 72 58	
18	SOSSOU-YOVO Anne-Made	Menagere	58-33-79-77	
19	AGBENON Bruno	Agriculteur	66 03 96 75	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	AGBENON Isaac	Cultivateur	64-57-65-23	
21	DASSI christelle	Revendeuse	-	
22	ADOGAN Huguette	Revendeuse	-	
23	SAGBO ERICE	Chenfeut	59 94 83 92	
24	ALIOSSOU Yvette	Menagere	65-98-00-05	
25	KPODDJINONTO A- Constance	Revendeuse	66-84-12-75	
26	AHOXPA Leontine	Menagere	56-20-63-25	
27	GUIDIGA Marie	Menagere	90-34-24-21	
28	AGBENON Redne	Revendeuse	/	
29	AGBENON Yabo	/	/	
30	AMOUSSOU Gandehessi	Revendeuse	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	ZONDEI VIGNAN djodé	Revendeuse		
32	VIHOU charstelle	Ménagère	55-91-65-29	
33	KOTO Patrice	Eleveur	98-22-88-80	
34	BOUSSARI Razack	Cultivateur	65-11-33-62	
35	HOUNDETRUNHE François	Cultivateur	90 60 80 38	
36	AHODAN karice	Commerçante	65-55-49-79	
37	DANWIN Agath	Ménagère		
38	TOSOU clautilde	Ménagère		
39	AMITOUN chantal	Revendeuse		
40	NORME Annaud	Eleve	91-95-49-96	
41	AGBENON Ingrid	Peintre	59-91-07-69	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	AHODAN Baissa	Cultivateur	97-89-93-55	
43	FEDE Jules	Cultivateur	63-22-62-83	
44	AGBENON Jules	Cultivateur	97-92-94-16	
45	AGBENON Adrien	Cultivateur	64-07-26-84	
46	YENDOUSSI Damien	chauffeur	-	
47	GAHOUNGA Epiphane	Professeur	61-41-00-02	
48	DOSSEU-YOVO Felicien	Depanneur	96-49-20-66	
49	YABI Horne	consultant	96563538	
50	HOUNKPE Laurent	Chouffeur	64 5755 11	
51	ADELETON Tebece	Chouffeur	67 83 0880	
52	KOTO Jean	Cultivateur	68-44-61-95	
53	BALOGOUN Romeo	Consultant	9657553	
54	AGBAROU Thierry	Consultant	96 003 515	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/2024
Début de la séance	:	08h30'
Fin de la séance	:	09h45'
Commune	:	ZE
Arrondissement	:	KOUNDKPOE
Village/quartier	:	KOUNDKPOE
Lieu	:	Salle de réunion de l'Arrondissement
Langue de travail	:	Fongbe / Français

Représentants du Consultant : KPAYDDE Y. Néo-gracias
DRAGBANDU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi dix-sept juillet 2024, a été organisée une séance de consultation publique dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (Lot 1). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance. Il se présente ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales dans le milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AMADE R/philip : Je suis content pour un tel projet. Nous avons
fortement besoin du comant surtout pour nos activités.
Je tiens vraiment à remercier le gouvernement d'avoir
pensé à nous.

HOUNMEGNON Eveline : Grande est notre satisfaction. Nous les
femmes nous en avons besoin pour certaine activités génératrices
de revenus. Je souhaite à ce que les travaux démarrent vite.

ALIDE Aristide : Je tiens à remercier sincèrement le
gouvernement. Pour moi, que ce projet soit une réalité.
Il y aura t-il d'ouverture de voie ?

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a
remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions.
Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées
ont été bien notées et seront fidèlement reprises dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Recruter la main d'œuvre local
- Demarrer au plus vite les travaux.

Représentant des jeunes
ALIDE Aristide



Ont signé :

Représentante des femmes
HOÛNHOUEGNEN Eveline



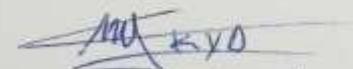
Représentant des sages
AMOUSSOU C. Michel



Chef du village
AMADE Bernard



AMADE A. Bernard



KPAOUE Y. Déo-gracias
(Le consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot ...:1

Village : KOUNDOKPDE Arrondissement : KOUNDOKPDE Commune : ZE

Date : 17.07.2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	AMADE A. Bernard	Chef Village	94466684	
2	AGBASSABI Angelo	Matelassin	66 01 5039	
3	SEWANDU Justin	Maçon	65 31 8353	
4	GANGNITO Hervé	Palmiste	91 61 4967	
5	AMANDE Delphin	Producteur agricole	97 54 4923	
6	YEWA Julien	Cultivateur	97 86 79 91	
7	AMADE Gilbert	Membre	57 29 75 14	
8	AMADE Bonatien	Cultivateur	55 96 16 69	
9	AMADE Christophe	Cultivateur	55 96 16 69	
10	GANGNITO Frédéric	Cultivateur	55 96 16 69	
11	KPODAYI Bonaventure	Cultivateur	98 64 06 32	
12	AMOUSSOU C. Michel	Cultivateur	97 28 03 40	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
15	HOUNME GNON Eveline	Ménagère	97 45 11 08	
14	TODJE Frédéric	Cultivateur	40 03 91 62	N
15	AMADE Lucienne	Coiffeuse	55 45 64 61	Alain
16	ALIDE Anistide	Coiffeuse	99 77 28 38	Alain
17	CAKPO Theodor	Cultivateur	97 45 11 08	KA
18	TODJE DIANE	Eleve	40 03 91 64	Alain
19	AZONDZO Yve	Cultivateur	99 77 03 91	Alain
20	AHOUNGAN Crespim	Cultivateur	55 40 03 91	
21	AMADE Merveille	Coiffeuse	96 45 11 09	Alain
22	BOGBE Pacôme	Munisier	99-36-99-06	Alain
23	Yena Moïse	Cultivateur	99-99-37-06	⊙
24	ALLDJI D. Nicolas	Enseignant	40 96 17 60	Alain
25	AMADE Frédéric	Cultivateur	68 37 13 19	Alain
26	GOUDJO Riffine	Managère	66 92 06 31	
27	SALANON Bernadette	Comptable	64 67 93 06	
28	KAÏA Chumèna	Comptable	66 42 12 07	Alain



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 22/05/2024
Début de la séance	: 17H - 30'
Fin de la séance	: 18H - 05'
Commune	: KPOKPO
Arrondissement	: ARR. KPOKPO
Village/quartier	: KPOKPO
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Français, Fon

Représentants du Consultant : M. Adnanou Théophile, M. Adnanou Houssou, M. Adnanou Sylvain, E. Ouhalla Goffi, A. Ouhalla

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 22 mai 2024, à 17 heures, une séance de consultation publique a eu lieu à la place publique de Kpokpo dans le cadre des travaux d'électrification de 150 localités du Sud Bénin, appartenant à l'Arrondissement de Kpokpo (Benin).
Au début de la séance, le chef de village a conduit la population et le consultant et leur a présenté la mission et a ensuite invité le consultant à exposer l'objet de sa venue à Kpokpo.

A sa prise de parole, le consultant a mentionné
saluer et remercié d'une part les autorités présentes
et d'autre part la population pour avoir accepté
le déplacement. A la suite de ce, il a expliqué
l'objet de la recherche qui est :

Présenter le projet ;
recueillir les avis et recommandations des
participants.

Le consultant a incidemment expliqué le
projet et ses activités et a indiqué le but
de sa mission qui est la collecte de données
qualitatives et quantitatives.

La parole fut ensuite accordée au population
pour recueillir les avis, recommandations, préoccupations
et doléances.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TCHABA Augustin: Nous vous remercions pour avoir effectué le séminaire dans notre village. J'aimerais savoir si les lignes électriques sont uniquement installées au niveau de nos co-districts ou s'il y aura l'ouverture de voirie.

ATAKWE Edwige: Nous sommes très contents de l'aide d'un tel projet dans notre village. Nous espérons que le projet prendra en compte toute la localité de Kyeta. Nous souhaitons que le projet nous aide à avoir un château d'eau pour nos aliments en cas de sécheresse.

DABBA Eugène: Je remercie les autorités pour avoir pris en compte Kyeta. Est-ce que toutes les rues recevront le réseau électrique?

MORINWASSO Laurent: Merci à vous! Nous attendons ce projet depuis fort longtemps. Est-ce que les personnes sont habillées et situées dans l'empire des lignes sont industrielles?

JOSSA Abel David: Je suis ravi d'une grande joie. Avec l'aide de ce projet nous pourrions élargir notre commerce avec la vente de produits locaux.

EKPE Vincent: J'aimerais savoir si le coût de l'abonnement sera abordable pour nous qui n'avons pas moyen de payer. De plus, espérons que le projet démarre à court terme.

NALHEIDA Escarabajos: Nous remercions le gouvernement pour avoir initié ce projet. Nous voulons que le projet couvre toute la totalité de Kipta car il y a des hommes qui ne sont pas pris en compte. Membres de communautés ou plus vite: Salomay, Kipdella, Namdeyou etc.

Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend le rôle de consultant à remettre et fixer les interventions pour la qualité des interventions. En ce qui concerne les données et recommandations il a suivi la population que toute les données et recommandations qu'ils ont eu à exprimer sont arrivés fidèlement dans le rapport de synthèse. Pour répondre aux préoccupations soulevées, il y aura pas d'assistance de voir la ligne d'attente sera installée au niveau des lieux existants les lieux retenus dans le compte de ce projet se retrouvent dans l'annexe. Toutes les lignes ont été prises pour bénéficier les personnes qui ont les accès ou bien dans un point précis pour laquelle, il a été précisé à leur représentant concernés. Concernant le coût de l'abonnement le consultant a dit que le coût sera abordable à tous car le gouvernement a mis en face depuis quelques années une politique pour faciliter l'accès à l'énergie électrique.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée dans son ensemble à la satisfaction des uns et des autres. Le conseil a présenté les activités du projet et les objectifs de sa mission. Les participants ont eu à poser des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Au terme de cette séance des recommandations précises ont été formulées. Ainsi nous avons :

- Déroulement des travaux effectués pour le projet;
- Extension du réseau électrique dans d'autres rues et coins de Kyota;
- Réaliser les travaux dans un bref délai;
- Besoin d'eau potable;
- Recrutement la main d'œuvre locale à la phase de construction du projet;
- Le démarrage le plus tôt possible;
- Les travaux;
- Extension de la ligne électrique dans

les hommes de Kpota tels que: Emmanuel,
Dadjibouca, Kodoua, Ouassou, Kpoteh,
Houa de you et Houa de you.

CV/KPOTA



Ont signé :

Représentante des femmes

DAGBA Raymond

d'ALMEIDA François

FRANÇOIS D'ALMEIDA

Représentante des femmes

ATAKOUI Edwige

Représentant des Sages

d'ALMEIDA EFALAYE
Victor



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot A

Village: K. PATA Commune: AGON ANIME
Date: 27/01/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	LOUKOU BENITO	POUF	5718.6530	+
2	BABALADJA FRANCOIS	MENAGEUR	54 09 90 77	o
3	AGUIDA ISABELLE	COUTURE	9384 7003	+
4	DOSSOU VIVIANE	MENAGER	64 55 03 60	+
5	ATALEBTI RACHEL	VENDEUSE	67 06 34 51	+
6	HALI TABBA	VENDEUSE	/	+
7	Houmahim DIAM	VENDEUSE	94 65 46 87	+
8	DAMEA JITOR	HAÏGON	31 20 80 33	oo



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	DANDZINGUADÉ YHO Léonard	Sculteur	61 82 90 98	
10	SOSSA ANLOUSSI	Cultivateur	66 84 39 69	Q
11	ZENSON COMLAN	conducteur d'engin	96 06 95 08	
12	EKPE Clément	Cultivateur	66 75 83 08	
13	KLOBEDANZON Kamsi	Sculteur	66 51 55 26	
14	CATRAYE i. DOSSA	Eléveur	97 96 03 65	
15	TchouDA Augustin	Cultivateur	66 87 73 66	
16	NIKE BABA LABJA	Commerçant		
17	ATAKUI Edouige	Commerçant	63 84 30 48	
18	DALMEDA François	CV KPOTA	96 55 44 98	
19	DAGBA BABA	Electricien Batiment	97 57 67 07	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	BOGBOU Jean	coiffeur	68-69-39-57	
21	Lokossou Jean Pierre	conducteur	54-32-949	
22	Lokossou Jean Paul	conducteur	61-02-48-11	
23	DAGBA Evelyne	commerçant	77-71-01-27	
24	Kidjiman Jermanns	coiffeur	68-69-39-53	
25	FAYON Brigitte	commerçante		
26	Somadan Embrakou	commerçante	53-26-74-58	
27	Sokouin Janette	coiffeur	54-32-90-92 68-69-39-57	
28	medouffe Richard	mechanicien auto	68-73-62-60	
29	Ambroise Kouassi	commerçant	58-30-89-95	
30	Akotokey			



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	ASSOU Emil	Cultivateur	96-87-0826	
32	djampo Iac	Multicarbonate	17-21-20-71	
33	TOKO Victoria	Commerçante	52-00-15-95	B.
34	Simoni Adel	Commerçante	51-34-15-69	J.
35	CATRAYE Ghislain	Mageur	-	
36	CATRAYE Alban	Mageur	62-65-2946	
37	CATRAYE Modeste	Mageur	-	
38	DAGBA Alexandra	Mécanicien	94-21-4946	
39	EDAH Mawuhate	Cultivateur	97-13-5137	
40	ALLADASSI Alban	Cultivateur	97-06-4323	
41	BLETON Martin	Cultivateur	-	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	ATINKPESSOU G. Silvan	Commerçant Transporteur	97 57 82 18	
13	DAGBA EGÈNE	Technicien de forage	97 57 34 27	
14	Houeninsobo Laurent	Magasinier	96 27 67 37	
16	SOSSA Félix	Cultivateur	97 82 85 11	
17	TSIBOU Sylvain	Consultant SDI	66 58 79 40	
18	ECHABA C. Gaël	Consultant SDI	62 65 62 79	
19	TEHADA Francis	Informaticien	91 07 2 05	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABREME)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/03/2024
Début de la séance	:	11h 15 min
Fin de la séance	:	12h 45 min
Commune	:	Abomey-Calavi
Arrondissement	:	TOGDA
Village/quartier	:	SOMÈ
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français et Fon

Représentants du
Consultant

: Dr AGBANCO Thierry, Dr YABI Hervé
Dr DJIBOU Sylvain, FICHITA Goffi Gué

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le Mercredi, vingt-sept Mars s'est tenue à Somè une séance de consultation publique dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités dans le département de l'Atlantique (lot 1).
À l'antenne de la séance, le chef du village a salué et remercié la population mobilisée et a donné la parole au consultant pour délivrer son message. À sa prise de parole, le consultant a son tour, a salué et

remercié les autorités et la population pour
l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et
également pour leur disponibilité. Il a
pour la suite donné l'objet de la séance qui
se présente comme suit:

- Présenter le projet;
 - Recueillir les idées, préoccupations, les suggestions
et recommandations des participants.
- Le consultant, en demeurant, a expliqué les
différentes activités du projet et a indiqué
que sa mission à lui est de collecter les données
et recueillir les informations pouvant permettre
de porter une analyse de l'impact du projet sur
les différents composants environnementaux et
sociaux du milieu receveur du projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KOHENDO René: Nous vous remercions de votre amitié. Mais c'est le même maillon qui se joue tout le temps à l'avant-dernier et jusqu'au palais. Nous avons vraiment besoin urgentement de courant, les tables d'enseignes tuent nos enfants. Quand on coupe, c'est la police qui nous arrête.

DANSI Léandre: Bonne amitié à vous. L'insécurité et les braquages gagnent notre localité. Veuillez nous aider.

FOHINKEN Blaudine: Merci à vous! C'est ce que nos pères nous ont toujours dit. Répétez vite que ce n'est plus les promesses non tenues. Que cela soit une réalité!

KPATE NON Hillary: Je vous salue tous. Je suis très content de votre amitié de aujourd'hui. Nous voulons de l'eau potable pour notre localité. Electrifiez toutes les localités de zone.

KOHENDO Kepler: Je vous remercie pour votre appui. J'aimerais savoir si le projet c'est avec la mairie? une ONG? Nous voulons voir clair car on ne voit personne sur le terrain.

HOUWYE Hilare: Merci à vous! Affaire de courant à zone, c'est décourageant. On ne sait pas ce que nous avons fait au gouvernement. Est-ce que les PAP revont indemnisés vraiment? Veuillez penser à recruter les jeunes au démarrage.

des travaux.

KOHEN M. Jules: Je vous remercie infiniment pour tout. Mais affaire de courant, c'est à Dieu seul nous allons nous confier. Que le ciel est déjà électrifié, nous avons trop connu pour ça sans jamais de cause. Ne nous oubliez pas. Faites tout pour que nous soyons électrifiés.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

À sa prise de parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité des différentes interventions. Il a dit aussi pour la suite que sur la qualité des différentes interventions, cela témoigne de leur adhésion au projet. Il les a rassurés que leurs doléances ont été fidèlement bien notées et seront révisées conséquemment au rapport de mission et enfin transmis à qui de droit.

Revenant sur préoccupations soulevées, le consultant a dit que sur le gouvernement c'est la patience car les procédures sont parfois longues. Ici il est précis que les PAP soient déjà demandés le promoteur du projet soit ni la mairie ni une ONG. C'est l'État il dit pour la suite que l'entreprise fera diligence pour recruter la main d'œuvre locale selon les compétences de chacun.

Synthèse et selon mandats: la consultation publique de ce jour s'est bien déroulée.

Au terme de cette série de recommandations et solutions
 avancées ont été formulées.
 - Dédommages et indemnités des PAP et demandes dans
 un bref délai des travaux, tout en veillant à
 recruter la main d'œuvre locale à la phase de
 construction du projet.
 - Besoin d'eau potable et électrifier toutes les localités de zone.
 - Étude géologique du réseau vers les quartiers de Assalocani,
 Assalocani, Zone administrative Sifani, Ganga, Hourinlé, Doyai
 Adjanbo, Sani, Sakoni, Hoja, la part, S'lykha, de la zone
 et Sani Houhou.



[Signature]
 KOHINTOU M. Jules

Ont signé : Représentant/association de
 Développement
[Signature]
 9558/739
 KOHINTOU Roger

Représentante des femmes
[Signature]
 ALLADASSI Benoîte
 (3710 5257)

Représentant des Sages
[Signature]
 AHOTONGBE Félix

Représentant des jeunes
[Signature]
 GBOHOUI Félix



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 km de lignes a haute tension



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Lot 1.

Village : SOME

Arrondissement : TOSSA

Commune : Abomey-Calavi

Date : 27/03/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	KOHINTO Anselme	Ferrailleur	60954721	
2	YEHOUETON Armand	Vitrier	99596611	
3	HOUEROU Daniel	Revendeur	97673578	
4	KOHINTO Hooper	Etudiant	65574540	
5	KOHINTO Honore	Chauffeur	99710201	
6	GBOHOU Patrice	Coiffeur	/	
7	GANDOMESSI Gerard		53454111	
8	ZOUNKPOEMAN Bartholome	Electricien	97567408	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	TORGESSI René	magasinier	97	<i>[Signature]</i>
02	DANSI Léandre	plombier		<i>[Signature]</i>
03	GBOHOU Félix	Electricien		<i>[Signature]</i>
04	ALLADASSI Bernabé	Revendeuse		<i>[Signature]</i>
05	Madame BASSIDE	vendeuse		<i>[Signature]</i>
06	KOHINTO Blondine	vendeuse		<i>[Signature]</i>
07	KOHINTO Clémence	vendeuse		<i>[Signature]</i>
08	KOHINTO Dedphine	vendeuse		<i>[Signature]</i>
09	KOLAN Elisabeth	vendeuse		<i>[Signature]</i>
10	GBOHOU Elisabeth	vendeuse		<i>[Signature]</i>
11	Madame FOHINKIN	vendeuse		<i>[Signature]</i>



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	Madame Houryi	Vendeuse		
13	Madame GANDOMESSI	Vendeuse		AAA
14	Madame HANNOLISSA	Vendeuse		MAC
15	Ahotongbé H. Felix	Commerçant		MAC
16	TOFFA Yvette	Vendeuse		MAC
17	HOUNYE Hilaine	Cultivatrice		MAC
18	HOUNYE Hamzi	Chauffeur		MAC
19	KOHINTO Bernardin	Chauffeur		MAC
20	HOUNYE Dominique	Maître d'alphabétisation audio-visuelle		MAC
21	KOHINTO Béne	Mécanicien auto		MAC



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
22	AGBO Léon	Magasin	95291845	MAC
23	KOHINTO Martin	Cultivateur	9556315	MAC
24	KPATENON Hilary	Enseignante	96627743	MAC
25	KOHINTO Pierre	Cultivateur		MAC
26	TECTUANO Raimi	Plombier	37-16-6335	MAC
27	KOHINTO Roger	agent commercial	95581739	MAC
28	KOHINTO H. Jules	CQ Somé	97939401	MAC
29	HOUYEBETHAWI Donatien	Apprenti		MAC
30	HOUYEAU Céline	Vendeuse		P
31	KOHINTO Mphatime	Vendeuse	61059949	+
32	GRANDAHOU Cyrille	Tarifeur	99-01-66-211	MAC



	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
33	LEONTOUZI Mael	Professeur	865323117	HA
34	SEDIRO Agathe	Menagere	66041711	HA
35	HOUNYE Brice	Plombier	64440212	HA
36	HOUNNAY ANNE	Revendeuse	95263052	HA
37	IDOSSEU Henrielle	Informaticienne	95236967	HA
38	KOTTINTO virginie	Revendeuse	-	can
39	HOUNYE come	conducteur	64604420	HA
40	HOUNYE seraphin	conducteur	66921653	HA
41	HOUNYE Coffi	Cultivateur	95190162	HA
42	HOUNYE Filbert	conducteur	-	HA



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	26/07/2021
Début de la séance	:	15h 08 mn
Fin de la séance	:	16h 34 mn
Commune	:	KPOMASSE
Arrondissement	:	AGONKANME
Village/quartier	:	ASSOGBENOU-KPEVI
Lieu	:	Sans aucun
Langue de travail	:	Français / Fon.

Représentants du
Consultant

: HOUMSATO Yves
DRAGBANDI Thierry / AB



A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le vingt six juillet deux mille vingt quatre, une consultation publique a eu lieu à ASSOGBENOU-KPEVI dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités au Sud Bénin (etc).

Après le discours des autorités locales, le consultant a présenté l'objet ainsi qu'il suit:

- présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations de la population

Après le mot du consultant, l'assistance a pris la parole pour poser des questions et formuler des recommandations.



B. QUESTIONS ET DEBATS

1°) QUENNUM Eric: Il souhaite que cela se fasse au plus vite que possible.

2°) QUENNUM Augustin: Vous devez payer avant de nous donner.

3°) OUKOTOUN Pierre: Que se passera-t-il si lors des poses il y a des accidents de travail?

4°) DAGRA Samuel: Il y aura-t-il des lampadaires sur les poteaux?

5°) QUENNUM Sam: S'agit-il pas d'une promesse politique?

Réponse

A la suite des différentes interventions, le consultant se remercie les participants pour leur présence et leurs interventions. Il a rassuré la population sur la réalisation certain du projet afin d'établir les doutes des uns et des autres.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette réunion qui a été bien réussie les recommandations suivantes ont été formulées :

- Ils souhaitent que cela se face au site que possible
- que les lampadaires soient placés sur les poteaux pour l'éclairage public

Les participants ont porté un intérêt pour le projet et souhaite le voir réaliser dans un délai vraiment court.

Ont signé :

Représentantes des femmes
 Comlan Eugénie

Le chef village
 OLOUKOTOUM Pierre

Représentant des jeunes

QUENUM Ulrich F.



[Signature]

Représentant des sages

QUENUM Alain

OLOUKOTOUM C. Pierre

[Signature]

HOUNKATO Yves

[Signature]



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ASSOGBEHOU-KPEVI Lot ...1
Arrondissement : ABOMKAYME Commune : KPOMA
Date : 26/07/2024



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	OLOUKOTAN C. Pierre	CV	97866466	§ OLOUKOTAN C. Pierre
2	QUENUM - Augustin			
3	QUENUM - Alain		61-83-27-39	<i>[Signature]</i>
4	QUENUM - Edouard			
5	QUENUM - Christian			
6	FADEGINON - Maurice			
7	LEKOTAN Arxene			
8	FADEGINON Brice			
9	QUENUM - Ulrich F		41453098	<i>[Signature]</i>
10	QUENUM Amenssion			
11	DAGBA Samuel			
12	DAGBA Landry			

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	COMLAN Eugénie		55315016	
14	DAGBA Auberge			
15	AFA MIA Germaine			
16	DAGBA Virginie			
17	Codjia Michèle			
18	FAGIBEDJI Alexis			
19	AÏNAN Antoine			
20	QUENUM Paulin			
21	QUENUM André			
22	TDESOU Thérèse			
23	AHOLOTO Dessi			
24	QUENUM Bernard			
25	QUENUM Ortense			
26	QUENUM Aline			
27	ANAGLO Pierrette			
28	AZONNAGIBO Marcellin			



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	MENSAH Vivian			
30	AZENNAGIBO Pascal			
31	AZENNAGIBO Come			
32	ASSIGBA Viviane			
33	ATAKPA George			
34	BODO Hermine			
35	BODO Jeanne			
36	GUENLIT Hermine			
37	ANAGU Sonia			
38	GOGOU Galenge			
39	ZINVO Joël			
40	EZIN Paul			
41	EZIN Love			
42	ABENDOU Amidou			
43	AMADOU Seliath			
44	KOKOSSA John			





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/07/2014
Début de la séance	:	10h-15h
Fin de la séance	:	11h30
Commune	:	ABOMEY - Calan
Arrondissement	:	GODOMEY
Village/quartier	:	GROBTE - WOMEY
Lieu	:	SALLE AU PAYSAN
Langue de travail	:	Français / Fon

Représentants du Consultant : HOUNSATO Yves
DRAGBA NOUTISSI / KAYABI Touké

A/ RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 20 juillet 2014, une séance de consultation publique a été organisée devant le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du Sud Bénin (lot 1).
Au début de la séance, le chef village a pris la parole en souhaitant la bienvenue au consultant et à la population. Le consultant a présenté l'objectif de la séance :
- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Après avoir donné les détails, l'assistance a pris la parole pour poser les questions et formuler des recommandations.



B. QUESTIONS ET DEBATS

1°/ Capo Chichi Alexis: Nous sommes innondés. Les poteaux seront-ils placés dans l'eau?

2°/ HOUNKPO Nour: Est-ce que les jeunes vont travailler avec le projet?

3°/ AKAKPOVI Pascaline: Quel sera le coût de chaque ménage pour s'abonner?

4°/ Karim ALIASSI: Quel est le but du projet?

5°/ HOUNKPE Alfred: Les poteaux sont sortis de la mer.

Il souhaite que l'estupéfaction soit généralisée dans tout le quartier et que dans certains vont.

Réponse du Consultant

Le consultant reprend la parole en remerciant l'assistance pour le riche débat. Il rassure les participants que toutes ses observations ont été notées dans le rapport. Ces derniers ont été rassurés par la réalisation du projet après d'aborder les éventuels points.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée, les recommandations suivantes ont été formulées :

- que la jeunesse de la localité soit intégrée dans les travaux
- qu'il les protège par des lampadaires pour l'éclairage public et que ceci soit généralisé dans tout le village.

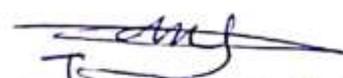
Il faut remarquer que cette population a des avis très favorables sur le projet.

Ont signé :

Responsable des sages


CAPO-CHI-CHI Alexés

Responsable des femmes


Kouton Géonie
Responsable des jeunes


Lionel GINACADJA



ALIHONOU Cocou Jean


HOCINSATO Yves



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 15 localités du Sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DE PUBLIC

ALIHONOU Cocou Jean

Lot 1
Village : GRONJE-WOMEY Arrondissement : GODOMEY Commune : ABOMEY-Calavi
Date : 20 Juillet 2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	ALIHONOU C. Jean	Chef quartier	97572430	
2	CAPOT-CHICHI Alexis	Conseiller ^{2nd cl}	97475169	
3	KOUTON Leonil	Ménagère	95204926	
4	AKAKPOVI Pascaline	Ménagère	99619981	
5	HOUNKPE Alfred	Frigoriste	97454865	
6	GHANCAJIA Henry	Mécanicien	97127825	
7	GHANCAJIA Prinel	Naturalisme	97629022	
8	GHANCAJIA Hassentunde	Chauffeur	95855693	
9	AKDEGNIVO J. Sebastien	Ambassade	97336051	
10	MANDOKPON Sylvie	Couturière	95719175	
11	HIKOUÉ Isidore	Vitrrier	96335518	
12	KIHO HOUNGBE Serge	Opérateur ^{2nd cl}	61987917	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
13	ALE DJI Karim	Commerçant	51328668	
14	KOUNKPOHOU Moudou	Tailleur	53447522	
15	ALIHONHOU Savaris	Educateur	64643473	
16	AGANOTHOH Mousique	Musicien	95085244	
17	ALE DJI Roubiyator	Musicien	8126095	
18	ALIHONHOU Lydie	Educante	90911996	
19	KOUTIAHO Lydie	Musicienne	97798928	
20	ABALLO Kouacette	Musicienne	98286807	
21	AFFANOUKRE Kouacette	Musicienne		
22	KOUNKAKRIN Prerehe	Musicien	96210065	
23	AICHODJIN Elyse	Musicienne	96985360	
24	AIHADOU Mousique	Musicien	96467055	
25	CARO-CHICH Annelle	Musicienne	53514549	
26	HESBOU Viteize	Musicien	99407582	
27	LOKO Hesmienne	Musicienne	95418804	
28	KADJILI Roubiyator	Musicien	97868719	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
29	GHIMASSOU Alice	Membre	95050250	
30	DAPALA Sabirator	Membre	40657224	
31	DEGBOS Justine	Membre	97341582	
32	KOKLE Kirielle	Membre	94929352	J. [Signature]
33	GHACASSA Pierrette	Infirmerie	96364640	
34	MOUTAI Benedicte	Membre	67148457	
35	MOHITCHO Marie-Clair			





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/07/24
Début de la séance	:	15h 00
Fin de la séance	:	17h 00
Commune	:	Allada
Arrondissement	:	AYOU
Village/quartier	:	Gbeoda
Lieu	:	Espace public
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince
AGBANDOU Thiéng et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

D'un deux mille vingt quatre et le samedi vingt sept juillet, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du sud Bénin. Au début, M. AHOSSIGA Raymond, le chef village a sollicité l'assistance et sans transition a laissé la parole au représentant pour présenter l'objet de la séance. Il le fait ainsi qu'il suit: présentation du projet et recueillement des questions, avis et recommandations. Après avoir présenté le projet, il a donné la parole aux participants pour émettre leurs questions et recommandations possibles.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AHOSSIGA Hermann, nous n'avons pas de lampadaires, il y a insuffisance de compteurs électriques. Il faut étendre le réseau à l'intérieur du village.

AHOSSIGA Raymond, le prix du compteur est fixé à combien?

ZDHOIS Carine, Je voudrais demander de nous augmenter ou remplacer les lampadaires non fonctionnels et à quand le début des travaux?

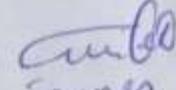
Réponse du représentant

Il a repris la parole après avoir remercié les différents intervenants pour leurs doléances et questions. En ce qui concerne les doléances, il a assuré qu'elles seront fidèlement transmises aux autorités compétentes. Par rapport à la question relative au prix du compteur, il a fait remarquer qu'il y a une autre équipe qui va s'occuper de ce volet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance a pris fin à la satisfaction de
l'assemblée. La population formulé quelques doléances:
- Don de lampadaires fonctionnels,
- étendre le réseau à l'intérieur du village,
La population accepte accueilli le projet.

Représentant des hommes

ADANMAZE Paul 
Représentant des jeunes

~~AGBOHINAN~~
AGBOHINAN Joël

Représentant du ~~popul~~ consultant

~~AGBOHINAN~~
AWE P Gaudince

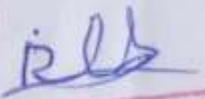
Ont signé :

Représentant des femmes

UN
ANATO Anne

CV





AHOSSIGA C. Raymon



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Benin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 1.

Village: Gbeota Arrondissement: Ayou Commune: Allada
Date: 27/07/24

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	ADANMAZE Paul	cultivateur	9755 8702	
2	AGBOMINAN Francois	cultivateur	6260 0874	
3	AGBOMINAN Joel	Eleveur	67 51 61 96	
4	AGBOMINAN Guillaume	cultivateur	92 85 80 76	
5	ZOHOUN Carine	Menagere	51 78 35 66	
6	GBEDOTE Sophie	Menagere	68 90 77 43	
7	ANATO Anne	Vendeuse	97 95 70 33	
8	AMBASSIGA Hermann	BTP	66149457	
9	AGBOMINAN Joel Henri	Cultivateur	-	
10	LOKO Charles		61 26 11 52	
11	LOKO Achille	Cultivateur	53 89 25 88	
12	SOTONBI Damien	Eleveur	61 70 87 15	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	LOKO Robert	Cultivateur	59945436	
14	SETONSI Charlotte	tiénagère	95782737	
15	SSASSOU Yvette	tiénagère	57089099	
16	LOKONON Béatrice	tiénagère	96000321	
17	AHOSSIG Raymond	CV	40403872	
18	LOKO Irène	tiénagère	43517077	
19	KÉKE Ignace	Cultivateur	95008183	
20	AHOSSIBA Sébastien	Cultivateur	610442078	
21	LOKO Elise	tiénagère		
22	AGOLI AGBO Bernadette	tiénagère	61635800	
23	SETONSI Prémé	tiénagère	977188-19	
24	KPOSSOUHON Gilberte	tiénagère	55001938	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150
localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	26/07/24
Début de la séance	:	9h 00
Fin de la séance	:	11h 30
Commune	:	Toto
Arrondissement	:	Coum
Village/quartier	:	Sédona-Aligando
Lieu	:	Hangar public
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du
Consultant

: AWÉ P. Grandin

AGBANOU Thiery et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 26 juillet 2024, à 9 heures, et le vendredi vingt-neuf juillet, à 11 heures, une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du Sud Bénin. A l'entame, le chef village, WOUANAEKON Apollinaire a salué toute l'assistance et invite le représentant du consultant à centrer l'objet de la rencontre. Il prend la parole et présente l'objet ainsi qu'il suit: présenter le projet et recueillir questions et recommandations. Après avoir présenté le projet à l'assistance, il a laissé place pour les questions et recommandations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUNKPATIN YVES: Merci beaucoup. Je remercie le projet. Nous avons besoin de l'électricité. La validation des différents rapports prendront-ils du temps? Nous vous prions de se rappeler de notre localité.

BELOGOUIN Letheum, à quand le début des travaux? amon avoir salué et remercié toute l'assemblée.

WONAVOERON Apollinaire, je réponds favorable au nom de ma population. Comment seront dédommés les personnes affectées par le projet?

ASSOGBA Daniel, comment se fera la demande des compteurs électriques? Le compteur coûtera combien?

Réponse du représentant

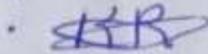
En remerciant les intervenants pour la pertinence de leurs questions, il a requis la parole pour répondre à certaines questions. Il a rassuré les participants que les travaux commenceront dès possible.

Concernant la demande et le prix des compteurs électriques, il fait comprendre qu'une autre équipe passera pour ça et aussi, les dédommagement seront accordés aux personnes affectées concernées.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de toute l'assemblée, la séance a pris. La population accepte et accueille le projet.

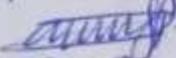
Représentant des hommes


KOULE Richard

Représentant des jeunes

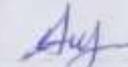

AHOUISSI Aimé

Représentant du consultant

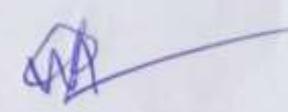

AWE P. Gaudince

Ont signé :

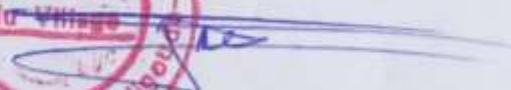
Représentant des femmes


SESSOURPE Pélagie




NANDEKON Apolinaire




Janvier AGBARKANNOU

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Benin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

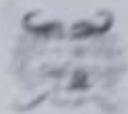
Lot ..4.

Village : Sedessa Aligoudo Arrondissement : Coum Commune :
Toffo Date : 26/07/21

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	AHOUBSI Nicole	Vendeuse	9465 68 45	
2	AGOGNHO Felix	cultivateur	-	
3	TEHINKON Yves	cultivateur	58 82 84 13	
4	YASSOU Simon	cultivateur	40 377655	
5	Rodeste KAKPO	cultivateur	-	
6	YASSOU Alfred	cultivateur	9481 08 52	Hu
7	ASSOGBA Daniel	cultivateur	6546 2012	
8	KOULE Richard	chauffeur	27 14 71 28	
5	AHOUBSI Hugues	cultivateur	4022 09 32	
10	TOGAN Alexandre	cultivateur	47 72 49 20	
11	AGBOGDE Claudine	tenagiste	-	
12	ASSOGBA Didia	Soutien	40 5057 27	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	SESSOUKPE Palajo	Revenduse	44 72 77 49	HS
30	GOUDEYI Larius	Couturier	47 95 89 64	for
31	AHOUIDI Aine	Vulcanisateur	43 74 80 33	HS
32	ASSOGBA Jean Baptiste	Cultivateur	97 43 17 79	HS
33	BELOGONH Letcha Hom	Guerisseur	96 44 10 20	HS
34	WANDEKON Apollinaire	C.V	95 34 27 76	SA
35	KIDUOSSOU Frederic	Cultivateur	44 50 84 26	HS
36	KOULE Adolphe	cultivateur	/	HS
37	TOGAY KOULE Sidie	Agriculter	46 13 62 62	HS
38	TOGAY KOULE Romaric	Vulcanisateur	99 77 73 36	HS
39	SEYLIAM Almond	cultivateur	95 11 82 53	AC
40	AGRAH KAMOUA Cornille	chauffeur	95 35 04 76	HS
41	AHOUIDI Harcelline	M. d'agere	/	HS
42	YEHOUNDO Denise	cultivateur	44 42 22 38	HS
43	DEGOUN Adolphe	cultivateur	92 08 43 47	HS
44	AGBANKANNOD Janvier	CV/guerisseur	97 25 59 32	HS

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	KAKPO Thérèse	Ménagère	95 44 79 82	
14	HOUNGTE Celestin	Ménagère	-	
15	AGUIDO Felix	Cultivateur	-	
16	ABOUINI Victor	Instituteur	90 42 69 67	
17	AGBANKPATIN Yves	Pasteur	64 12 89 75	
18	AHOUIDI Hippolyte	Cultivateur	97 03 06 35	
19	AHOUIDI Wilfred	Cultivateur	60 79 04 12	
20	SEGAN Jaffée	Pasteur	59 38 84 14	
21	HOUNYO Emmanuel	chauffeur	95 29 17 05	
22	AVIGABDDE Séraphine	ménagère	-	
23	TOGNISSE Jeanette	ménagère	-	
24	SEGAN Juliette	revendeuse	-	
25	ADJANANTINOU Colette	ménagère	-	
26	TOHOUN Hélène	revendeuse	60 90 57 49	
27	GDUKPENE AKouvi	Cultivatrice	90 15 10 92	
28	AHOUPON-AITCHE Cécile	ménagère	-	



MINISTRE DE L'ÉNERGIE
SÉRIALISÉ DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (AEE/ANRE)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 255 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 29/07/24
Début de la séance	: 17h 00
Fin de la séance	: 17h 00
Commune	: Allada
Arrondissement	: Séhoun
Village/quartier	: Séhoun
Lieu	: Cours du CV
Langue de travail	: Foncha

Représentants du
Consultant

: AWE P. Gaudince

AGBANDU Thierry et YABU Houé

A. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi vingt-neuf juillet, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du Sud Bénin. À l'instance, le chef village, ANATO François a souhaité les mots de bienvenue à tous. Il a laissé le garde au représentant pour entrer l'objet de la séance. Il présente l'objet comme suit: présentation du projet et recueil des questions et recommandations possibles. Après avoir présenté l'objet, il a laissé l'assistance prononcer leurs questions et recommandations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUESSO Francis, Je vous remercie. Est-ce que ^{avec} ce projet le prix des compteurs électriques sera suivi à la baisse? ADE Pacôme, les travaux vont commencer avant le démarrage?

ENENBO Cosme. Je remercie tout le monde. Nous ne voulons pas de compteurs avancés, bloqués mais plutôt des compteurs fonctionnels.

HOUESSO Jérémie, je voudrais implorer l'état pour nous créer / donner un guichet dans notre localité et étendre le réseau dans tous les quartiers. Quel est le coût du compteur?

Réponse du représentant.

Le représentant a repris la parole en remerciant l'assistance et particulièrement ~~XXXXXXXXXXXXX~~ les intervenants. Pour ce qui est des doléances, il a promis transmettre fidèlement aux autorités.

Aux questions, il a martelé que l'extension du réseau électrique pourra être effectuée avant ou après le démarrage. Le prix des compteurs sera communiqué par une autre équipe spécialisée.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction des participants, la séance a pris fin et la population a formulé de doléances:

- Placer des compteurs électriques fonctionnels
- Étendre le réseau électrique dans les quartiers
- Ouvrir un guichet pour lancer les demandes.

La population accepte accueillir le projet

Représentant des hommes
G. ~~...~~

GNANGWENON Théophile

Représentant des jeunes

~~...~~
HOUNVI Thomas

Représentant du consultant
~~...~~

AWE P. Gaudince

Représentant des femmes

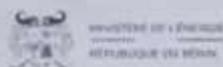
TOTIN Marie

CV



ANATO François

Ont signé :



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Benin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot ...2.

Village: Sekou Arrondissement: Sekou Commune: Allada
Date: 29/07/24

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	NAMA WAGNIDI	condamier	63-76-63-35	
2	HOUSSON G. Fiel	Coureur	91-14-19-44	
3	ZISSASSI HENVE	mechanicien	94-46-32-27	
4	MIGNIBETO Gregoire		92-01-55-35	
5	WEKE Viamey	Graphiste	60-01-26-14	
6	DOSBOU D. Anhelme	IMPRIMEUR	96-08-93-09	
7	SEMAKO	Berlin	97 59 7921	
8	ATCHOU BASILE	MARIN	30202111	
9	LOKOSSOU Francois	Chauffeur	96-41-49-60	
10	SOGBOSSI Constant	chouffeur	97445935	
11	KPATCHA Moise	conducteur	95842157	
12	NOUNASSOU Marcelle	Culteur	96-47-15-68	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	KPOSSOU Jacques	Révéndeur	97-42-9438	<i>[Signature]</i>
14	KEDJI Isidore	"	67 03 85 01	<i>[Signature]</i>
15	AMOUSSOU Honoré	"	61 70 28 04	<i>[Signature]</i>
16	HOUNWANOU Antoine	Cultivateur	94-29-37-01	<i>[Signature]</i>
17	HOUNDENDOU Gbo Lucien	Mécanicien		<i>[Signature]</i>
18	ZASSOUNON Antoine	Mécanicien	62-29-62-53	<i>[Signature]</i>
19	ADEH Pacôme	Ingénieur en GC	97-29-52-69	<i>[Signature]</i>
20	HOUNKPE Florent	Chauffeur	97-44-59-91	<i>[Signature]</i>
21	HOUEDJIKOUNOU Magloire	Ferrailleur	94-23-40-23	<i>[Signature]</i>
22	HOUÉGBETONSI A Eberné	Stager	96-29-66-64	<i>[Signature]</i>
23	VODOUNON Théophile	Chauffeur	66-49-42-66	<i>[Signature]</i>
24	YEME Blaise	Commerçant	94-12-16-29	<i>[Signature]</i>
25	HOUÉSSOU Francis	Instituteur à Abidjan	67-14-20-80	<i>[Signature]</i>
26	ALOGNON DAVID	Ferrailleur	97-64-17-15	<i>[Signature]</i>
27	SEGLE Philbert	E BTP	6797 59 33	<i>[Signature]</i>
28	AGBO Amicet	Mécanicien	61-45-29-22	<i>[Signature]</i>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06/08/24
Début de la séance	:	12h 00
Fin de la séance	:	14h 30
Commune	:	Allada
Arrondissement	:	Allada
Village/quartier	:	Sotonou Denou
Lieu	:	Salle de réunion du CV
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Baudinca
ET AGRANDOU Thieng et DR YABI Heivé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le mardi six août, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du sud Bénin. Au début, M. HUISSOU Comlan, le chef village a remercié et salué l'assemblée. Il a présenté le représentant du consultant à l'assistant en lui invitant à faire de l'objet principal de la rencontre. Il a pris la parole et ensuite a présenté ainsi qu'il suit l'objet présenté le projet et solliciter les questions et doléances possibles de la population. Après avoir décrit le projet, il a laissé place aux questions et doléances.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUSSOB Comlan : Je remercie toute monde
ci présent. Les travaux vont commencer quand ?
C'est uniquement les lignes basse tension ?

Réponse du représentant du consultant
Après avoir remercié le chef village pour ses questions
pertinentes, il dit que les travaux commenceront
très prochainement et dès possible. Il a mentionné en
faisant que les lignes électriques à construire
sont tantôt des lignes mixtes, haute tension et
basse tension.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

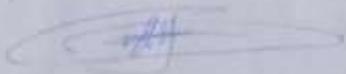
Comme recommandation, la population a souhaité que les travaux de construction du réseau, réduction du prix des compteurs électrique et couverture en réseau électrique des zones concentrées de population. La population accepte d'accueillir le projet.

Représentant des hommes



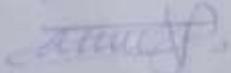
ABSANOUH AFAVI

Représentant des jeunes



DANSOU JOSÉ

Représentant du consultant

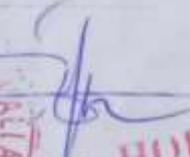


AWE P. Gaudince

Ont signé :



CV

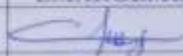
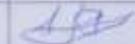
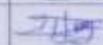
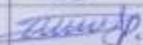

MILAN HOUSSOU

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Benin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: SOKOANON Lot: 1
Allada Arrondissement: Allada Commune: _____
 Date: 25/07/21

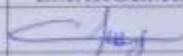
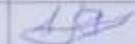
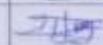
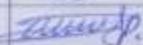
N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	HOUSSEU Comlan	Technicien	9763 1551	
2	HOUEDAVO Hagan	CA/Mada	95 198 595	
3	HOUSSEU Bestin	mechanicien	90 88 79 84	
4	ANWA Koton Antoine	Reloute	97 238 088	
5	GNIDEHOU Clarobe	Benogere	95 71 33 83	
6	ABSANDWA Aphali	Couturiere	97 90 8 710	
7	ASSOGBA Justin	Cultivateur	51 82 15 20	
8	HOUSSEU Rosaline	Benogere	60 10 26 65	
9	DANSO Jose	Cultivateur	50 93 61 56	
10	DANSI ke	Cultivateur	-	
11	EDU Augustin	Technicien	55 08 71 70	
12	AWE P. Ganchine	Prpt du consultant	66 39 35 24	

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: SOKOANON Lot: 1
Allada Arrondissement: Allada Commune: _____
 Date: 25/07/21

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	HOUSSEU Comlan	Technicien	9763 1551	
2	HOUEDAVO Hagan	CA/Mada	95 198 595	
3	HOUSSEU Bestin	Mécanicien	90 88 79 84	
4	ANWA Koton Antoine	Reliure	97 238 088	
5	GNIDEHOU Clarobe	Énergie	95 71 33 83	
6	ABSANWEA Aphali	Couturière	97 90 87 10	
7	ASSOGAN Justin	Cultivateur	51 82 15 20	
8	HOUSSEU Rosaline	Ménagère	60 10 26 65	
9	DANSO José	Cultivateur	50 93 61 56	
10	DANSI Luc	Cultivateur	-	
11	EDU Augustin	Technicien	55 08 71 70	
12	AWE P. Gaudence	Prat. du consultant	66 39 35 24	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	LOKONON Simon	Technicien Géométrie	96 40 98 57	
14	FASSINDOU Marius	Tontinier	52 17 67 20	
15	ATCHOHOUNDO Bernard	Agent ATDA.	95 54 99 69	
16	GHANGLIENON Jonas	Enseignant	96 61 88 19 02	
17	MIKO Emile	Enseignant	96 41 21 33	
18	ZOTHA Emmanuel	Mécanicien	95 30 36 13	
19	TOYI Theodore	Technicien	62 65 71 77	
20	NDITHOU Celestine	Revendeuse		
21	BOSSOU Samuel	Agent SOBETHAP	97 33 20 47	
22	VINAND A. Mauris	Couturier	97 14 12 50	
23	VINAND Albert	Reveur	92 55 30 96	
24	ANANNOUNDH Antoinette	Revendeuse	66 04 67 77	
25	DELOU Basile	Sondeur	96 11 80 28	
26	GANOUNOU Josephine	Revendeuse	95 40 60 26	
27	SEZONLIN Léonie	Revendeuse	96 08 81 50	
28	LEGBA Ferrand	Enseignant	95 59 59 44	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 5/08/24
Début de la séance	: 10h - 00
Fin de la séance	: 12h 00
Commune	: Ze
Arrondissement	: Ze
Village/quartier	: Wawarta-Zounto
Lieu	: Espace public
Langue de travail	: Fonse

Représentants du
Consultant

: AWE P. Gaudince

AGANNO Thiery et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le cinq Août, s'est déroulée une rencontre de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du sud Bénin. Au ~~début~~ début, le chef village, GANOSI Honorable, a souhaité les mots de bienvenue à toute l'assemblée et ensuite invité le représentant du consultant à faire découvrir à l'assistance l'objet qui s'annonce comme suit: présenter le projet et recueillir les questions et recommandations. A la suite de la présentation du projet, il a adossé la parole à son public pour recueillir les questions et recommandations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

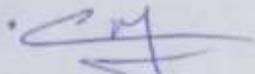
GANDJI Prudence, Je vous remercie. A quand le commencement des travaux? Le prix du Kilo watt changera à la baisse avec ce projet?
GANDJI Honorable, Je prie les autorités de nous donner de nouveaux lampadaires et remplacer ceux gâtés

Réponse du 310 présentant
Remerciant encore le public et les intervenants pour la pertinence ~~des~~ de leurs préoccupations, il a repris la parole en promettant de transmettre fidèlement cette doléance. Il a répondu ensuite en martelant que le prix du kw est fixe un partout dans le pays et n'est pas susceptible de changer à la baisse pour l'instant.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

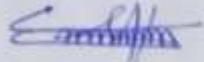
La séance a pris fin à la satisfaction de l'assemblée. La population souhaita le remplacement des lampadaires et commencer vite les travaux. La population accepte et accueille le projet.

Représentant des hommes



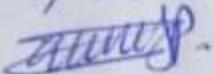
GANDJI Prudence

Représentant des jeunes



TCHÉZOUÏE Modeste

Représentant du consultant



AWE P. Gaudinice

Ont signé :

Représentant des femmes



AGNAM HOMO Epiphane

CV





GANDJI Honorine

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Wawwata 2.ounto Lot: 1..
ZE Arrondissement: ZE Commune: _____
 Date: 5/06/24

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	AGUIDI Sunday	chauffeur	64 16 55 60	⊕
2	AGNANHOE Léon	cultivateur	54 21 31 73	⊕
3	GANDJI Prudence	cultivateur	96 77 03 71	⊕
4	HOINSA Joël	parolier	6565 2390	⊕
5	GANDJI Alexandre	Ferrailleur	95 20 8 48	⊕
6	GANDJI Barnabé	cultivateur	54 08 90 45	⊕
7	TCHÉZOUHE Amélie	vicarién	54 59 54 73	⊕
8	AGNANHOE Jacques	cultivateur	54 21 27 23	⊕
9	TOUN Amélie	cultivateur	-	⊕
10	BOSSA Antoinette	coiffeuse	64 50 22 92	⊕
11	TCHÉZOUHE Madeleine	choculateur	94 11 93 66	⊕
12	GANDJI Julien	cultivateur	45 08 02 46	⊕

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	TOTIN Séraphin	cultivateur		.
14	AGNANHONDE Germaine	travailleuse	5855 3830	signature
15	TCHERZOUHE Pascal	cultivateur	6482 8294	signature
16	TCHERZOUHE Guillaume	vulcanisateur	.	signature
17	TOTIN Marcelin	cultivateur	63 146367	signature
18	GANDJI Joachim	cultivateur	60 64 2515	signature
19	BOTON Chantal	cocturière	55 71 96 48	signature
20	HENNOU Adolphe	cultivateur	65 80 2064	signature
21	AGNANHONDE Epiphane	Étudiant	97 65 10 83	signature
22	GANDJI Chantale	cocturière	26 03 4085	signature
23	TOTIN Chantale	cocturière	-	signature
24	TOTIN Catherine	commerçante	.	signature
25	TCHERZOUHE Alexis	cultivateur	6859 69 81	signature
26	HOUNSA Aubin	cultivateur	.	x
27	HOUNSA Rontine	cocturière	.	signature
28	LINKPON Amore	timidante	55 70 63 45	signature



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	30/07/24
Début de la séance	:	10h 00
Fin de la séance	:	12h 00
Commune	:	Zè
Arrondissement	:	Zè
Village/quartier	:	Wédpa
Lieu	:	Salle de réunion du ev
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince
AGRANOU Thiény et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 30 juillet 2024, le mardi vingt-neuf juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du sud Bénin. Au début, le chef village a salué et remercié l'assistance. Il a laissé la parole au représentant du consultant pour donner l'objet de la séance. Il le présente ainsi qu'il suit: présenter le projet et recueillir les questions, doléances et avis possibles. Après avoir présenté le projet à la population, et a laissé la parole à l'assistance pour exprimer leurs questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUEFFA Simon; Je remercie les autorités,
C'est toutes les zones qui vont bénéficier de ce
projet?

MITCHEWA Catherine, Je voudrais demander
aux autorités de remplacer les lampes à tubes
et augmenter le nombre aussi

HOUEFFA Bienvenu, le prix du compteur
diminuera-t-il? Electrifier toutes les zones.

Reponse du représentant

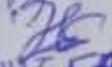
Le représentant a repris la parole
après avoir remercié particulièrement les
intervenants pour la qualité de leur préoccupation.

Il a promis rapporter fidèlement les doléances.
Par rapport aux questions, il a précisé qu'avec
ce projet toutes les zones ne seront pas couvertes
et le prix des compteurs va être communiqué
après par une équipe.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de l'assistance, la rencontre a
puis. La population a formulé des recommandations
telles que: Remplacer les lampadaires gâtés,
Augmenter les lampadaires dans les quartiers,
La population accepte et accueille le projet

Représentant des hommes

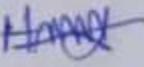

HOUEFFA Simou

Ont signé :

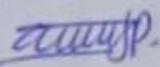
Représentant des femmes


ABIBANOU Victoire

Représentant des jeunes


HOUEFFA Rodolphe

Représentant du consultant


AWE P. Gaudince



HOUEFFA (L. ...)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot ...1...

Village : Wédji Arrondissement : Zo Commune :
22 Date : 30/07/24

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	GUEDEGBO Christine	Ménagère	9661 19 04	
2	AGBODE Colette	tiéngsè	-	
3	HOUNGETON Violaine	tiéngsè	-	
4	ALLEVOU Félicité	tiéngsè	66209734	
5	HOUEFFA Wilfrid	carpentier	6592 00 55	
6	VERAJ Angèle	tiéngsè	-	
7	HOUEFFA Etienne	Éleveur	-	
8	AKOLETO Philomène	coiffeuse	-	
9	ATCHEWA Catherine	Ménagère	-	
10	HOUNNONOUGBO VACANTE	travailleur	68403991	
11	ADIBANOU Victoire	Vendeuse	62261019	
12	HOUEFFA Diemette	Coiffeuse	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	HOUNKAMBIN Catherine	cocturière	96 75 66 21	
14	FAGNIMOUN Christiane	trénagère	65 33 61 18	
15	HOUNDELASTI Ines	Ménagère	64 72 69 98	
16	KPE GAISSA Chastotte	Ménagère	-	
17	HODNTONDE Pelagie	Ménagère	-	
18	SEHA Paula	Ménagère	52 92 24 25	
19	HOUETTA Henri	travailleur	90 88 65 87	
20	HOUETTA Rodolphe	conducteur	91 62 17 29	
21	HOUETTA Catherine	Ménagère	-	
22	AKOUSSI Blanche	Ménagère	61 97 57 84	
23	HOUNDONOUGBO Antoinette	Ménagère	-	
24	AKONDE Jeanne	Ménagère	57 30 75 83	
25	AOLETO Pauline	Ménagère	-	
26	HOUETTA Joseph	conducteur	59 86 29 50	 
27	SAKPE Léocadie	Ménagère	-	
28	HOUETTA Simon	cultivateur	62 70 68 12	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)
Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/07/2021
Début de la séance	:	14h 15 mn
Fin de la séance	:	17h 33 mn
Commune	:	ABOMELE-CALAM
Arrondissement	:	ASSATO
Village/quartier	:	GLO-TOTPA
Lieu	:	Sous-mairie publique
Langue de travail	:	Français/Anglais

Représentants du Consultant : HOUNSATO Yves

DRASSAVOU THÉOPHILE YARI Heuè

RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

La séance a eu lieu le 27/07/2021 à 14h15mn au village de Glo-Totpa, arrondissement d'Abomele-Calam, département d'Assato. Elle a été présidée par le chef de village et a permis de recueillir les avis et les recommandations des participants. Les points saillants sont :

- Le projet est bien accueilli par la population.
- Les points saillants sont :

Les points saillants sont : les avis et les recommandations des participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

10) HOUMSSINOU Justin: Il s'est posé la question de savoir si cela a été pris en compte. Que cela soit une réalité?

11) ADAGBON Kéroun Daniel: Il a salué l'assistance et noté qu'ils sont en manque. Ils en ont vraiment besoin. Ils ont besoin d'avoir leur assis-

12) HOUMSSINOU Celestin: Je salue l'assistance et tout le monde. ^{vous} Nous sommes fatigués pendant longtemps pour ce projet. Nous avons suivi le consultant depuis Niakharinta qui est trop loin de nous.

13) HOUMSSINOU Gilbert: Nous avons entendu parler du projet depuis et nous voudrions savoir si la population serait dérangée avant le début des travaux.

14) HOUMSSINOU Augustin: ^{par le} Les ^{des} ^{zones} ont été laissés pour compte. Elle a noté que les projets soient vraiment réalisés.

HOUMSSINOU Rossoké: Il y a beaucoup de questions posées de ce projet et nous ne comprenons rien par rapport aux développements.

Reponse du consultant
Le consultant remercie l'assistance pour le débat. Il rassure la population que toutes leurs préoccupations ont été notées dans le rapport.

Ces derniers ont été rassurés sur la réalisation certaine du projet afin d'éviter les éventuels



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée, les recommandations suivantes ont été formulées :

- que le projet soit réalisé dans le plus bref délai
- que le projet pense à électrifier tout le village
- que la jeunesse de la localité soit intégrée dans les travaux.

Notons que cette population a une avis très favorable sur ce projet.

Ont signé :

Représentant des aînés

~~95684532~~
ADOGBANINRO Albert
Représentant des femmes

~~66542105~~
NOUKRO Augustine
66 542 105

Représentant des jeunes

~~95433993~~
KPOKPÈIN Ludovic
95433993

Le chef quartier

~~H~~
HOUNGBÈME
Séverin

~~H~~
HOUNSATO /cas

HOUNGBÈME Séverin



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot

Village : GLO-TOKPA

Arrondissement : AKASSATO

Commune : ABOMEY-LE-VALE

Date : 21/10/2024

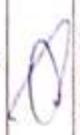
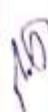


N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
01	HOUNGBÈNÈ Séverin	Cultivateur	95155573	(7)
02	KPOKPÈTIN Jérôme	Electricien	95433993	Signature
03	HOUNBÈGIA Gilbert	Cultivateur	44389518	Signature
04	HÉLONOUS, Romain	Cultivateur	97296557	Signature
05	ADOGBATHIN Agbent	Cultivateur	95684532	Signature
06	HOUNGUE Kossoko	Cultivateur		Signature
07	HOUNYÈ Théodore	Cultivateur		Signature
08	HOUNBINOU Germain	Cultivateur	61032857	Signature
09	LOBI Dominique	Comptable	96121674	Signature
10	HOUNSILYOU Yustin	Cultivateur	97549249	Signature
11	ADOGBA Christian Daniel	Cultivateur	94586509	Signature
12	HOUNYÈ Nohent	Hagson	99433605	Signature

HOUNGBÈNÈ

LE CHEF

REPUBLIC DU BENIN

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	HOUMNYE Bahamadé	cultivateur	95101227	
14	KODJENOUKPO Gabriel	cultivateur		A.
15	HOUESOUI Harcollin	cultivateur	685710006	
16	ADANKROKPO Paul	cultivateur	97489064	
17	KPOKPEIN Emmanuel	cultivateur	59755004	
18	HOUMIGUE Noël	cultivateur		
19	HOUMGAINOU Patrice	cultivateur	51266725	
20	KPOKPEIN Eperdine	cultivateur	64027844	
21	HOUMGAINOU Celestin	cultivateur	97338073	
22	HOUMGAINOU Hantien	cultivateur	97565307	
23	AGASSOU MON Victorin	Ménager		
24	LOUKOUTOU Eugénie	Revueur		
24	KPOKPEIN Gladis	Revueur	68613910	
25	HOUMGAINOU Odette	Févue	53410603	
26	KOUKOUTO Alphomine	Ménager	65753522	
27	GBENATHOUZOU Sabine	Ménager	47680603	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
28	LOKOSSOU Thérèse	Ménagère		OK
29	HOUSSOU Younne	Ménagère		
30	VODOUNKPE Héloïse	Ménagère		H
31	HOU NYE Gilbert	Cultivateur	94057656	
32	SOUMATHIN Solange	Ménagère	59385209	
33	KPADONON Emmanuelle	Ménagère	52532285	
34	HOU NYE Melanie	Ménagère	53300031	





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	08h32
Fin de la séance	:	09h
Commune	:	Quidah
Arrondissement	:	Savi
Village/quartier	:	Minantinkpon
Lieu	:	Egnihokan (maison du cv)
Langue de travail	:	Française - Fonbe

Représentants du
Consultant

: TINGOE Pop
Dr YABI Heru
Dr AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 18 juillet 2024, une consultation publique a réuni les habitants de Minantinkpon pour discuter de l'étude d'impact des travaux d'électrification de 150 localités au sud du Bénin. Après les interventions des autorités, le consultant a exposé les objectifs du projet. Les résidents ont exprimés leurs préoccupations et suggestions parti a part activement à l'échange.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AKIBONE Damien: Merci à vous d'avoir initié un tel projet. Non seulement le courant est important, mais nous aimerions que vous ayez une pensée pour nous en ce qui concerne l'eau potable. Alors, que ce projet se réalise rapidement, nous vous en prions.

KOUKPODE HO Gibonuto: Nous sommes très content et impatient de recevoir l'électricité.

KOUKPODE Bernard: Nous sommes très et très contents. Votre présence ici ce matin est une belle preuve du démarrage effectif de ce projet dans les jours à venir. Merci beaucoup.

AGBONON Egnile Flène: Vraiment, merci à vous. La présence de l'électricité est un facteur clé dans le développement d'une localité. Nous sommes vraiment impatients et moi personnellement je suis très content. Merci beaucoup à vous.

Réponse du consultant
Après les différentes interventions, le consultant remercie les résidents pour leur disponibilité et leur participation tout en les rassurant quant à la tenue effective du projet et son démarrage dans les plus brefs délais.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette rencontre qui a été bien déroulée, à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Penser à fournir des équipements agricoles pour soutenir les agriculteurs.
- Fournir de l'eau potable, car il n'y en a pas.
- La localité manque d'hopitaux, il urge donc de penser à construire quelques uns.
- Démarrer les travaux au plus vite.

• Ww

Ont signé :

EGNILE Elène

(Représentante des femmes)



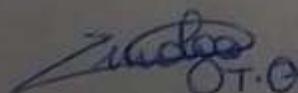
EGNILE Ronald

(Représentant des jeunes)

• KLLKP

KOUKPODE HOGbonauto

(Représentant des sages)



TINGOE Olga

(Représentante du consultant)



EGNILE Victor

Chef du village de Minantinkpan



Projet d'Electrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Minantinkpon Lot : 1..
Quidah Arrondissement : Savi Commune :
Date : 18/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	KOUKPODE hogbonouts	Cultivateur	97 95 47 63	<u>KU KP</u>
02	KOUKPODE Benjamin	Chauffeur	99 27 58 00	<u>Kings</u>
03	KOUKPODE Bernard	Cultivateur	94 04 27 54	<u>RP</u>
04	OLOUKANDI Gilbert	Machiniste	96 06 95 99	_____
05	OLOUKANBI Fiacre	Mecanicien	67 00 70 32	<u>_____</u>
06	AKIBODE Damien	Revendeur	97 59 47 19	<u>_____</u>
07	FANOU Odile	Coiffeuse	69 79 79 75	<u>_____</u>
08	EGIUVNON Marcel	Moufon	61 65 34 23	<u>_____</u>
09	EGNILE Ronald	Hotellerie	67 91 99 83	<u>_____</u>
10	TOSSOUGBETE Marcos	Soudeur	65 65 17 67	<u>_____</u>
11	EGNILE Didier	Electricien	62 66 64 07	<u>_____</u>
12	EGNILE Helene	Commerçante	55 75 85 33	<u>_____</u>

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	BOTOKOU AGAJASSI	Commerçante	69-79-79-75	V
14	KOUKPODE Noël	Cultivateur	95-20-67-15	A
15	KOUKPODE Donald	Enseignant	95-20-67-15	Douglas
16	AGBAOSSI Anastasie	Couturière	67-00-70-32	[Signature]
17	KOUKPODE Elisabeth	Commerçante	99-27-58-00	[Signature]
18	AGUIDISOU Solange	Commerçante	97-59-47-19	[Signature]
19	KOUKPODE Ghildain	Soudeur	97-95-47-63	[Signature]
20	TODE Céline	Coiffeuse	94-04-27-54	Tode
21	Prince AGBODJAN Mireille	Commerçante	67-00-70-32	Aprina
22	EGNILE Honoré	Cultivateur	67-91-99-83	[Signature]
23	EGNILE Félix	Cultivateur	69-69-45-71	F
24	AGBONON Franck	Cultivateur	99-27-58-00	[Signature]
25	EGNILE Paul	Cultivateur	95-20-67-15	[Signature]
26	EGNILE TOUSSI	Cultivateur	96-06-95-99	[Signature]
27	EGNILE Viviane	Revendeuse	94-04-27-54	[Signature]
28	AGBONON Jacqueline	Ménagère	65-65-17-67	[Signature]

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	HOTEGNI Chantal	Ménagère	97-95-47-63	<i>[Signature]</i>
30	KPATENON Prisca	Revendeuse	94-04-27-54	<i>[Signature]</i>
31	AGLOSSI Moustafa	Agriculteur	69-69-45-71	<i>[Signature]</i>
32	ADJINAKOU Béatrice	Revendeuse	95-20-6715	Pa.
33	SINZOGAN Jeannette	Revendeuse	67-91-99-83	<i>[Signature]</i>
34	AZINON Viciane	Ménagère	69-69-45-71	<i>[Signature]</i>
35	OLOUKANDI Christophe	Agriculteur	67-00-70-32	<i>[Signature]</i>
36	OLOUKANDI Bertin	Agriculteur	96-06-95-99	<i>[Signature]</i>
37	GOUTCHAKI Firmin	Agriculteur	61-65-34-23	<i>[Signature]</i>
38	DJIMAKPOZE Ambroise	Agriculteur	62-66-64-07	<i>[Signature]</i>
39	SINZOGAN Cosme	Agriculteur	66-75-85-3	<i>[Signature]</i>
40	SINZOGAN Alain	Agriculteur	94-49-52-69	<i>[Signature]</i>
41	EGNILE Marceline	Revendeuse	62-66-64-07	<i>[Signature]</i>



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19/07/24
Début de la séance	:	09h
Fin de la séance	:	09h40
Commune	:	Kpomasse
Arrondissement	:	Segbohroue
Village/quartier	:	Segbohroue-Centre
Lieu	:	Salle de réunion de l'arrondissement
Langue de travail	:	Française-Fon

Représentants du
Consultant

: TINGOE Dga
DR YABI Hervé
DR AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 19 juillet 2024, une consultation publique a eu lieu à Segbohroue-Centre dans le cadre de l'étude d'impact des travaux d'électrification de 150 localités au sud du Bénin. Après les discours des autorités locales, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents ont activement participé en partageant leurs préoccupations et suggestions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Cédric AALATAN: Nous avons remerciés pour l'initiative de ce projet. L'électricité est une chose dont nous avons besoin ici.

Jean-Eude DOSSOU: Déjà, un grand merci. Nous espérons vraiment que ce projet ne soit pas seulement des paroles en l'air et qu'il démarre au plus tôt.

Joseph ABALLO: Merci pour la mise en place du projet. Tout ce que je peux demander est que le projet se réalise assez vite. Merci.

KOUMTE NOUMÉ Epiphane: C'est vraiment gentil d'avoir pensé à nous sur ce projet. Nous en avons vraiment besoin et attendons son démarrage effectif.

Réponse du consultant

À la suite des différentes interventions, le consultant a remercié les résidents pour avoir répondu présent, ainsi que pour leurs interventions. Ces derniers ont également été rassurés sur la réalisation du projet afin d'éradiquer les doutes qu'ils avaient.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette rencontre qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Construction de latrine

- Améliorer l'état des routes qui sont impraticables
- Fourniture en eau potable

- Le grand marché doit également être électrifié
- Construction des modules de classe pour le CEG Segbohoué

- Le courant doit venir dans la descente, au niveau du quartier ASSITO.

- Nous avons besoin du courant dans toutes les zones.
- Mesure d'accompagnement agricole

- Soutien aux enfants (filles) non scolarisés et forcés à vendre dans les marchés malgré leur âge.

AA

AFANNOU Rose
(Représentante des femmes)

Epiphane Kouadjenoume
(représentant des jeunes)

AH Nadi
(représentant des sages)

TINGOE Olga
(Représentante du consultant)

Ont signé :



A GRANGA Rémy
Chef du village de
Segbohoué-Centre

Chief d'arrondissement
de Segbohoué



TOSSOU Koffi André



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot : 1..

Village : Gebbohane-Centre Arrondissement : Gebbohane Commune :
Kpomasse Date : 19/07/24

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	FIOGBE Rosaline	couture	9792 84 99	
02	ALLOTE Reine	couture	60 57 24 91	
03	ZOUMEMOU Carmelle	Couturiere	47 14 26 20	
04	DAGBA Sylvie	Couturiere	63 91 92 32	
05	AFANNOU Rose	Tisserande	95 49 38 99	
06	ATOKLVI Augustin	Commerçant	66 07 06 02	
07	MAHOVI Rosalie	Couturiere	67 98 88 66	
08	KINNOU VD Barine	Couturiere	64 53 80 77	
09	HOUNKPE Prudencia	Couture	94 67 51 68	
10	ALLOSSE Pentecôte	Couture	42 94 18 20	
11	DOLIVIERA Adeline	Couturiere	51 72 86 51	
12	TAMADAHO Désiré	Enseignement	95 42 84 46	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	BAH Felicité			<i>af</i>
14	DJESSINON Jean de Dieu	Vendeuse		af
15	GUEZO Cossiba	Mécanicien		af
16	AZIABLEAME Irma	cultivateur	41 65 20 70	af
17	DJIBO DJIMA	couturier	54 00 52 61	af
18	GOUDALO SHAMIR	Tmaw	97 62 49 69	<i>af</i>
19	GANSSESSI Paul	Depanneur	99 50 16 81	<i>af</i>
20	EGOUNLETI Emile	cultivateur	69 50 96 53	<i>af</i>
21	DOSSOU-YOVO Grégoire	Cultivateur	68 60 89 62	<i>af</i>
22	HODONOU SYLVAIN	Apprenti ^{auto} de mécanique	94 44 27 02	<i>af</i>
23	AGRANGIA Rémy	Plombier	58 51 86 40	<i>af</i>
24	DOSSOU-YOVO Luc	C.V	97 19 90 96	<i>af</i>
25	ADJANO HOUN Senant Luc	Informaticien à la retraite	95 15 25 08	<i>af</i>
26	SOSSA Sylvain	Couturier	66 47 42 77	<i>af</i>
27	TOISSI Diane	Cuisinier	61 34 84 04	<i>af</i>
28	ABALO Joseph	Commerçant	59 70 26 21	<i>af</i>
28	ABALO Joseph	Revendeur	69 69 53 00	af

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	GANTOUMBE Jocelyne	Coiffeuse	60 38 34 63	<input checked="" type="checkbox"/>
30	MAHOUNOU Rosine	Vendeuse		<input checked="" type="checkbox"/>
31	SUEZO Virginie	aid ménagère	62 56 69 26	<input checked="" type="checkbox"/>
32	KINNEUVO Martin	Cultivateur	61 65 20 90	<input checked="" type="checkbox"/>
33	TIGNIBA François	Mécanicien	68 36 52 98	<input checked="" type="checkbox"/>
34	HOUNGBO C. François	Peintre	69 63 62 70	<input checked="" type="checkbox"/>
35	ABATAN Cedric	Entrepreneur	66 61 78 22	<input checked="" type="checkbox"/>
36	NIHAMI Dominique	Conducteur	66 84 89 19	<input checked="" type="checkbox"/>
37	DORVILLE ALBERT Jean-Baptiste	Mécanicien	57 79 20 64	<input checked="" type="checkbox"/>
38	HTOUKRE S. Benjamin	Gerant	66 56 62 95	<input checked="" type="checkbox"/>
39	GOUDAHO Irénée	Cultivateur	60-91-70-70	<input checked="" type="checkbox"/>
40	DAH AGOU Léon	Agriculteur	95 26 17 64	<input checked="" type="checkbox"/>
41	GAMBAUO Daouda	Coiffeur	97 37 21 0	<input checked="" type="checkbox"/>
42	MONTCHO Alfred	Coiffeur	60 04 12 36	<input checked="" type="checkbox"/>
43	HOUNOU Teodore	Mécanicien	64 08 02 56	<input checked="" type="checkbox"/>
44	AGBENGA Fabienne	Revendeuse	96 03 80 57	<input checked="" type="checkbox"/>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/24
Début de la séance	:	16h14
Fin de la séance	:	17h
Commune	:	Quidah
Arrondissement	:	Pahou
Village/quartier	:	Selloli - Bazouunkpa
Lieu	:	Devanture de la maison BAKO Zacharie
Langue de travail	:	Française - Fon Gbe

Représentants du
Consultant : TINGOE Opa
DY YABI Herwé
DY AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 18/07/24, dix-huit juillet deux-mille-vingt-quatre, une consultation publique a eu lieu à Selloli-Bazouunkpa dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités au sud du Bénin. La rencontre a débuté par les discours introductifs du chef de l'arrondissement de Pahou et du chef village de Selloli-Bazouunkpa, exprimant leurs remerciements et leurs soutiens au projet. Par la suite, le consultant a présenté les objectifs et avantages du projet. Les résidents de cette localité ont activement participé en partageant leurs préoccupations et suggestions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GNANMANVO Pascal: Merci pour tout ce que vous faites pour nous, afin que nous soyons électrifiés. Néanmoins je voudrais savoir pourquoi les lignes n'ont pas pris en compte tous les endroits ou ruelles. Ou pourquoi la répartition n'a pas été équitable.

HOUNGBO Eric: Nous sommes très content et impatient que le projet soit effectif. Nous avons nous-même tout fait pour prendre trois poteaux, mais le devis que la S.B.EE nous a fait pour nous apporter l'électricité est très élevé. Nous avons dû abandonner les démarches. Pourquoi les ruelles qui avaient de l'électricité ont été supprimées au détriment de nous autres qui n'avons même pas un seul poteau électrique. Nous ne sommes pas en sécurité, la nuit nous craignons les voleurs car dans l'obscurité totale nous sommes.

ALI Florence: Merci beaucoup pour l'initiative. Nous sommes vraiment impatientes et voudrions connaître la date de démarrage du projet.

KPELY Chimène: Nous sommes vraiment contente. Beaucoup sont venus entamer des projets mais ne les ont pas achevés. Est-ce votre cas? Est-ce votre projet qui a creusé les trous au niveau de la devanture des maisons? Si oui, cela va servir à quoi?

Réponse du consultant

Après l'intervention des résidents de la localité, le consultant les a remerciés pour la pertinence de leurs questions et suggestions. Le consultant leur a rappelé que le projet n'est pas seulement pour leur localité mais pour 150 localités du Sud-Bénin. Ce serait injuste de priver des localités au détriment d'autres. Il les a rassurés du fait que leurs recommandations seront prises en compte et que le projet sera effectif.

Les résidents de la localité sont très content, impatient et adhérent au projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette séance qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Aménager et construire les routes car c'est par les routes que nous allons prendre pour venir nous faire les installations.
 - Réaliser des caniveaux pour évacuer les excès d'eau.
 - Construire un hôpital, un centre de loisirs et des C.E.G afin de limiter les accidents scolaires. Fournir de l'eau potable.
 - Construire un marché pour le développement de la localité.
- En terme de proposition : mettre au cœur de l'élaboration des plans d'itinéraires électriques, les concernés eux-mêmes. Afin d'éviter les répartitions inégales et anarchiques.
- Les résidents étant satisfait des points abordés, ont hâte que le projet commence.

[Signature]

SIMINA BONE OROU BATA
(Représentante des femmes)

Ont signé :

[Signature]

SÉWIADE JOSEPH
(Représentant des jeunes)



[Signature]
HOUSSOU MICHEL

(Chef du village de Selloli-Bazoumpa)

[Signature]

TÉGBLE YAO
(Représentant des sages)



[Signature]

Ghislain FIDEGNON

(Chef de l'arrondissement de Pahou)

[Signature]
TINGOE OIGA

(Représentante du consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Selloli - Bazoumka Lot : 1..
Quialah Arrondissement : Pahou Commune :
Date : 18/07/24

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	TOSSENOU Houa	Aide-adjoint	97768312	
02	SAKPOLIBA G. Innocent	Professeur	97886308	
03	TOSSENOU Graciano	Revendeur	67247641	
04	SODJIN Innocent	Revendeur	99262592	
05	Eglise E.B.M		97625467	
06	TOSSOUVI Abel	Commerçant	97-60-83-44	
07	HOUNZA Frédéric	Revendeur	97-47-97-90	
08	DOVOSTI Aimé	revendeur	97880069	
09	GANHOU Joseph G.	Retraité	91269173	
10	GBAGUIDI Bruno	Technicien Génie civil	97109807	
11	Neufotopé Benjamin	Soudeur	67268225	
12	MENSAH Damien	carreleur	96002598	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	HOUSSOU Michel	chef village	97 12 60 94	Handwritten signature
14	DAIKPO C. Enloge	Opticien Wabagou	97764183	Handwritten signature
15	AGBOKPAN ZO. Amour	Vendeur	97019745	Handwritten signature
16	ALADE JESIRE	Fleuriste	67540128	Handwritten signature
17	FATHOU Martial	chauffeur	96444593	Handwritten signature
18	Ali Hama	Transporteur	970913583	Handwritten signature
19	NOHAMER GADIAKA	Revendeur	0716-7709	Handwritten signature
20	ADAMOU - Zankalini	Transitaire	97461946	Handwritten signature
21	Abdou Rahmane - Idrissa - commerç		+ 96439902	Handwritten signature
22	TEGBLE Vincent.	Commerçant	97119327	Handwritten signature
23	" Tao	Revendeur	90004751	Handwritten signature
24	Badioguinmè E. Nicole	Transitaire	97692171	Handwritten signature
25	GNATAVO C. Pascal	Revendeur	96960525	Handwritten signature
26	kpakpo Richard	Frigariste	97-98-9019	Handwritten signature
27	Ahouansou Antoine	Electricien	96834406	Handwritten signature
28	Colenun. YVESERST	registe	95537373	Handwritten signature

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	AGBOKOU Philippe	Mécanicien	63 69 61 80	
30	LAKASSOU Jean Bosco	Menuisier	95 85 82 23	
31	KPAPLI A. Jean	Transporteur	97 26 17 72	
32	AGBASSOU Martine	Couturière	97 12 82 37	
33	AKAHO Raymon	Transporteur	97 52 00 13	
34	SEVISSI Donald	militaire	95 16 69 21	
35	SÈSSOU Marène	Revendeuse	97 01 59 17	
36	AHOULOU Aimé Roland	Transport	98 09 43 73	
37	AHOUANTEHEDÉ Prosper	Electricien	97 44 24 72	
38	KALABOKA ELOI	Militaire	97 25 74 02	
39	ADECHIAH Faisol	Entrepreneur	97 58 83 76	
40	AHATO Marie	Revendeuse	97 45 55 24	
41	AMETEPE Christes	Revendeuse	66 20 30 84	
42	KOUHON Emmanuel	Décorateur	97 87 30 69	
43	Daoda Ousséni	Commerçant	97 60 52 76	
44	Megbedji Bathélemy	Vidangeur	96 14 59 83	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
45	Aho Lou Bah Richard	Zam	97040815	Handwritten signature ?
46	Kouckhivi Gabriel	Soudeur	97511380	Handwritten signature
47	Messotounsoungou François	Pasteur	97376703	Handwritten signature
48	DOSSE Michel	Cuisinier	94219505	Handwritten signature
49	FANOU Aristide	Retraité	95868289	Handwritten signature
50	GBOSSOU DOLE	Retraité	97763411	Handwritten signature
51	POGUE Viviane	Agent SOGEMA	66366679	Handwritten signature
52	NOUKPO Salvador	Militaire	97607181	Handwritten signature
53	GODJO G. Dominique	Vendeur	95995598	Handwritten signature
54	DAHOUE Michel Thomas	Enseignant	96824454	Handwritten signature
55	BONOU Yve	Policien	97571919	Handwritten signature
56	DOSSEOU Yacynth	Photographe	94379016	Handwritten signature
57	KATAKENOU	Bienvenue	90831359	Handwritten signature
58	EDAH SAHI	Bernard	97395525	Handwritten signature
59	AMOUZOU Aimée	Conducteur	94704258	Handwritten signature
60	DAHOUE Rosaline	Revendeuse	97726831	Handwritten signature



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/24
Début de la séance	:	10h03
Fin de la séance	:	10h27
Commune	:	Quidah
Arrondissement	:	Quidah 1
Village/quartier	:	Zoungbodji - Centre
Lieu	:	Sur le colotien non loin du palais royal (Djitorie KAKANAKO)
Langue de travail	:	Française - Fon

Représentants du
Consultant

: TINGOE Oloa
DY YABI Herbe
DY AGBANOLI Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le dix-sept juillet deux-mille-vingt-quatre, une consultation publique a réuni les habitants de Zoungbodji-Centre pour discuter de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités au sud du Bénin. Après les interventions des autorités locales dont le chef village et son conseiller, le consultant a exposé les objectifs du projet en expliquant en détail les aspects clés ainsi que les bénéfices potentiels de ce projet. La population particulièrement engagée a saisi l'opportunité pour formuler ses préoccupations et suggestions contribuant ainsi activement à l'échange.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SOLOGANDI Houedanou: C'est une bonne initiative. Nous vous en remercions. Nous espérons seulement que le projet soit effectif.

QUENIM Solange: Nous sommes totalement d'accord pour le projet. Tout le monde n'a pas de panneau solaire. Donc il urge que vous commenciez les travaux.

KAKANAKOU Gratien: L'insécurité prend de plus en plus d'ampleurs (le vol) donc l'électricité est d'une importance capitale.

Madame KOUHOUÉ: Nous sommes un village avec des sites touristiques et nous n'avons pas d'électricité. Notre église catholique Ste Croix glorieuse n'a pas d'électricité, nous utilisons des bougies et faisons des extensions quand il y a de grande manifestation. Est-ce normal?

Réponse du consultant

A la suite des différentes interventions, le consultant a remercié les habitants de ce village pour avoir répondu présent, ainsi que pour leurs différents apports. Ils ont été rassurés également sur la tenue effective du projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette assise qui s'est bien déroulée, à la satisfaction des habitants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Construction de plusieurs latrines publiques. Même les sites touristiques n'ont pas cette réalité.
 - Construction de clôture, de portiques pour l'École Primaire Publique. D'un centre de loisir, d'un terrain de sport.
 - Réhabilitation de la voie de contournement de Zougbeji-Centre.
 - Construction d'un marché. Installation de lampadaires.
- Les habitants adhèrent au projet et sont impatient que le projet démarre car les valeurs de coco et de noix de palme sont nombreuses.

ZIBUY

HESSOU Philomène
Représentante des femmes

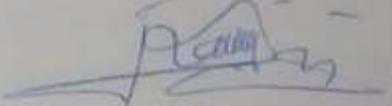
GBEZIN Archimède
Représentant des femmes

BABALAO Germain
Représentant des sages

TINGOE Olga
Représentante du consultant

Ont signé :


Dossougonon Frédéric
Chef du village de Zougbeji-Centre


Rakanakou e Martin
(Conseiller du village de Zougbeji-Centre)

lento et
iten
ce
ie
parten



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot ..1.

Village : Zoungbodji-Centre Arrondissement : Quidah Commune :
Quidah Date : 17/07/24

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	OUENUM Solange	Commerçante	67 19 90 98	
02	SODOGANDJI Houédanou	Commerçante	62 20 42 97	
03	HESSOU Philomène	Couturière	61 95 95 03	
04	KAKANAKOU Jonathan	Cultivateur	62 32 42 68	
05	DSSOGUOHIN Dominique	Couturier	97 31 43 63	
06	AZOGAN Dofonin	Revendeuse	/	
07	DSSOUGOUIN Frédérique	ZOUNGBODJI	64 96 31 58	
08	Kakanakou C. Martin	Conseiller Local	97 91 42 19	
09	Kakanakou Prince Pascal	Vitrier	56 84 81 14	
10	Dukpo Felagie	Revendeuse	91 10 82 17	
11	Anani Bonique	Revendeuse	/	
12	Agogo Julienne	Revendeuse	54 63 32 31	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	Kouenoussi Elise	Ménagère	62 57 19 89	Handwritten signature
13	Amoussou Honorine	Revendeuse	97-91-42-19	Handwritten signature
14	Kakanakou Gratien	Jardinier	97 96 05 96	Handwritten signature
15	Tsouyou Chantal	Revendeuse	97-33-96-98	Handwritten signature
16	Babalao Germain	guérisseur traditionnel	64-96-31-58	Handwritten signature
17	Rlégu Douglessé	Revendeuse	54-63-32-31	Handwritten signature
18	Adessi Françoise	Revendeuse	61-95-95-09	Handwritten signature
19	Kakanakou Serge	Cultivateur	97-91-42-19	Handwritten signature
20	Amouké Dosi	Revendeuse	67-19-90-98	Handwritten signature
21	Badjia Florence	Vendeuse	62-20-42-98	Handwritten signature
22	Dékon Estiana	Vendeuse	57 58 45 56	Handwritten signature
23	BANDOU Cass-re	Ménagère	56 51 04 51	Handwritten signature
24	GBEZIN Archimède	Étudiant	96 52 34 77	Handwritten signature
25	AGBLD Romain	Coiffeur	96-77-98-79	Handwritten signature
26	KIKI Steve	Tailleur	57 18 04 92	Handwritten signature
27	AKPOVO Opportune	Revendeuse	61-95-95-09	Handwritten signature

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
28	KAKANAKOU Sylvain	Conducteur ^{Taxi} Zone	96 37 98 79	
29	KAKA NAKOU Angélique	Couturière	97-944363	
30	AGBLD Blaise	Ferrailleur	6612 2342	
31	KAKANAKOU Frédérique	Etudiante	/	
32	KAKANA KOU Linda	Coiffeuse	/	
33	KAKA NAKOU Eudoxie	Informaticienne	Revue FAIB	
34	VIGNIKIN Rodolphe	Retraité FAIB	97900	97439022
35	ANANI Comlan Jean	Enseignant	61 62 63 11	
36	KAKANAKOU Ruth	Couturière	83 26 56 34	
37	KAKA NAKOU Celestin	Marché	96 60 80 72	
38	TOSSOU GBENDU Amicet	Cultivateur	97-33-96-98	
39	TOSSOU GBENDU Scraphin	Agent d'entretien	62-5719-89	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20 Juillet 2024
Début de la séance	:	18h 03 mn
Fin de la séance	:	19h 40 mn
Commune	:	Abomey-Calavi
Arrondissement	:	Mévié
Village/quartier	:	SOGAN
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Français et Fon

Représentants du Consultant : HONORABLE YVES DRAGONARD Thiery et DR YVARE PERU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi 19 juillet 2024, le samedi, vingt juillet est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales qui a eu lieu à SOGAN dans la commune d'Abomey-Calavi. Au début de la séance, le chef village a ouvert la réunion et a invité le consultant à prendre la parole pour son exposé. A sa prise de parole, le consultant a remercié l'autorité et population pour leur disponibilité. Il a ensuite défini le but de la rencontre qui est :

Présenter le projet:

Recueillir les avis et recommandations des parties prenantes. Après-cela, le consultant a expliqué le projet et présenté de large en large les activités du projet. Il a affirmé que sa mission a lieu compte à collecter les données et informations sur le volet social et environnemental.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUMANE THIERRY: Merci à vous. Nous avons reçu votre message. Nous avons hâte que le projet démarre effectivement.

SISSAWE YACINE: Je vous salue tous. L'admirable savoir quel sera le coût à l'abonnement?

KOUSSAÏE NDO PELLAGÈ: Je vous remercie. Est-ce que tous les poteaux auront de lampes dans les cas nous avons vraiment besoin de lumière.

Réponse du consultant:

Après prise de parole, le consultant a remercié chaque intervenant pour la qualité des interventions. Il a ensuite déclaré que le coût de l'abonnement sera communiqué à tout en chacun au moment opportun. Il a rassuré les élus et les autres que les pré-occupations, sera strict prise en compte pour la bonne marche du projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée dans un ensemble à la satisfaction de tous. Le consultant a présenté le projet et ses activités. Les participants ont exprimé leurs avis et soulevés des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été fournis. Aux termes de cette réunion, des recommandations ont été formulées dont voici les plus importantes :

- Terminer dans un bref délai les travaux.
- Recruter la main d'œuvre locale lors des travaux.
- Disposer des lampadaires adéquatement dans les carrefours.

Ont signé :

Représentant des jeunes

HADJIGE Thierry

Représentante des femmes

MAMA Adjéjath

Représentant des aînés



GBEFFA Alexandre

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Bnin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : SOGAN Lot :
Amouy-Cela Arrondissement : Mérid Commune :
 Date : 20 Juillet 2014

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	KOUGBENO Aubin	Commerçant	97-97-22-23	
2	KOUGBENO Relégie	Commerçante	" "	
3	Moussa Amour	"	66-57-23-29	
4	ASSOKE Rachidi	"	54-44-23-87	
5	KOUBIÉGA Oumar	"	43-74-39-26	
6	ESSEK Alexandre	"	76-66-29-48	
7	IBRAHIM AF. Abidou	"	66-16-16-25	
8	VISSINAWE Rance	Etudiant	66-16-31-35	
9	KOUBIÉGA Fouda	"	"	+
10	KPE KPAZI Amana	Retraiteuse	"	
11	KOUBIÉGA Rachidelle	Retraiteuse	"	
12	ALI Koussaneck	"	"	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	MAMA Adjah	Employé	4	#
14	MAMA Boubath	Mécanique	11	#
15	HOUNGUE THIERY	//	62-44-6661	.
16	SISSAIE YACINE	Mécanicien	74-87-22-64	#
17	IBRAHEM Adolphe	"	86-19-56-11	#
18	MITOKEPE Aurélien	"	52 36 36 18	#
19	HOUNJO Victor	"	85-40-13-62	#
20	HOUNGUE Indre	"	47-82-04-81	#
21	HOUNKPEMIN Ferdinand	"	60-11-5515	#
22	AYELE Paul	Étudiant	61-53-03-58	#
23	KINDO Alexandre	Commerçant	69-36-86-80	#
24	AGBA Eric	Étudiant	94-80-27-64	#
25	OLAYE Nikiéméck	Étudiant	59-52-30-07	#

CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d’Energie Électrique (SBEE) afin qu’elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d’optimiser la protection de l’environnement et du milieu socio- économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d’Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l’exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d’Energie Électrique (SBEE) et ses sous- traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l’environnement, à l’élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l’environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l’environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l’objet d’une procédure préalable d’information et d’autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d’Energie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet : autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d’élagage, etc.), les services miniers (en cas d’exploitation de carrières et de sites d’emprunt), les services d’hydraulique (en cas d’utilisation de points d’eau publiques), de l’inspection du travail, les gestionnaires de

réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doit s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

5. Libération des domaines public et privé.

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux

d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalage du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (SBEE) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de la SBEE ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par la SBEE ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. LA SBEE peut résilier le

marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler ; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme

national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfuis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs. Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ;

Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurité à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou	Lunettes obligatoires sur
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression :	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne

contrevenante à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5. Prévention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boîte de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- Respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- Tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- Mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Énergie Électrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres. La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)

H (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension U_n en volts	
		En courant alternatif	En courant continu
Très basse tension <u>TBT</u>		$U_n \leq 50v$	$U_n \leq 120v$
Basse tension	BTA	$50v < U_n \leq 500v$	$120v < U_n \leq 750v$
	BTB	$500v < U_n \leq 1\ 000v$	$750v < U_n \leq 1\ 500v$
Haute tension	HTA*	$1\ 000v < U_n \leq 50\ 000v$	$1\ 500v < U_n \leq 75\ 000v$
	HTB	$U_n > 50\ 000v$	$U_n > 75\ 000v$

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

**AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE AGENCE BENINOISE
D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE (SBEE)**

**Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social du Sous-projet d'électrification de 150
localités rurales du Sud-Bénin**

Questionnaires de collectes des données

Bonjour/Bonsoir, M./Mme Je m'appelle ..., Je suis un agent de collecte de données pour le compte de SDI/SIE/IDH. Nous menons une enquête dans le cadre d'une étude de faisabilité de futurs sous-projet relatifs à l'électrification de votre localité. Cette enquête est initiée pour prendre en compte les aspects environnementales. Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire. L'entretien durera environ 45min. Toutes les informations que nous obtenons resteront strictement confidentielles et vos réponses et votre nom ne seront jamais révélés. J'aimerais que vous répondiez honnêtement aux questions. De plus, vous n'êtes pas obligé de répondre aux questions que vous ne souhaitez pas et vous pouvez interrompre l'entretien à tout moment. Avez-vous des questions sur l'étude ou ce que j'ai dit ? Acceptez-vous de participer à cette interview ?

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques (en UTM)	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom et prénom de la PAP		
Contact téléphonique		
Nom de la personne contact en cas d'urgence		
Téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence		
Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires	
	Représentant du	
	Parent du propriétaire	
	Locataire	
	Autres (préciser)	
Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	
Ethnie		
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture	
	Commerce	
	Transport	
	Artisanat	
	APF/ACF	
	Privé	
	Autres (préciser)	
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)		

Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme :	Femme :	Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme :	Femme :	Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)			
Personne vulnérable/handicapée	Oui	Non	
Type de vulnérabilité			
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire			
<input type="checkbox"/> Religion <input type="checkbox"/> Christianisme <input type="checkbox"/> Islam <input type="checkbox"/> Animisme			
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage :			
<input type="checkbox"/> Radio, <input type="checkbox"/> télévision, <input type="checkbox"/> ampoule, <input type="checkbox"/> ventilateur, <input type="checkbox"/> frigo, <input type="checkbox"/> fer à repasser, <input type="checkbox"/> chauffe-eau			
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme			

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		

Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			
3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non
-------------	-----	-----

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non
-----	-----

--	--

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?
--

--

2.3.. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |___| ; Couturier |___| ; Vulcanisateur |___| ; Tourneur |___| ; Scierie |___| ; etc.

2.4.. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5.. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :
.....

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : Y : Z :
			X : Y : Z :

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X : Y : Z :
04					X :

					Y: Z:
05					X: Y: Z:
06					X: Y: Z:
07					X: Y: Z:
08					X: Y: Z:
09					X: Y: Z:
10					X: Y: Z: Z:

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCE

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunautaires (école, centre de santé, poste de police...)
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requis couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n° 2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- L'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- o *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- o *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- o *Programme de suivi ;*
- o *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- o *PGES ;*
- o *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- o *Conclusion ;*
- o *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

- c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

